



CR BELOUZDAD
CORENTIN MARTINS
LIMOGÉ

P.16



SÉLECTION NATIONALE U 20
LES JEUNES
«VERTS» PRÊTS
POUR L'UNAF

P.12

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 15 OCTOBRE 2024 // N°924 // PRIX 20 DA

L'ENTITÉ SIONISTE VIOLE TOUTES
LES LOIS INTERNATIONALES

MASSACRES DE MASSE À JABALIA

P.4



PRÉVU DANS LE PROJET DE LOI
DE FINANCES 2025

UN FONDS D'AIDE À LA PRESSE ÉCRITE, ÉLECTRONIQUE ET AUDIOVISUELLE

P.3



POUR LA RÉALISATION
DE LOGEMENTS ET D'ÉQUIPEMENTS
PUBLICS

DÉCLASSEMENT DE TERRES AGRICOLES DANS PLUSIEURS RÉGIONS

P.16



TAREK BOULMERKA, PRÉSIDENT
DE L'ANEXAL, À L'EXPRESS :

DES MESURES PROPOSÉES PAR L'ASSOCIATION ONT ÉTÉ SUIVIES D'EFFET

P.7



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE, LORS D'UNE CONFÉRENCE
DE PRESSE CONJOINTE AVEC SON HOMOLOGUE INDIENNE :

« LES RELATIONS ENTRE L'ALGÉRIE ET L'INDE SONT BASÉES SUR LA SOLIDARITÉ ET LE RESPECT MUTUEL »

LES DEUX DIRIGEANTS SE SONT MIS D'ACCORD POUR POURSUIVRE LEURS EFFORTS POUR LA PAIX ET LA STABILITÉ DANS LA RÉGION DU MOYEN-ORIENT ET DANS LE MONDE. LA PRÉSIDENTE DE L'INDE A AFFIRMÉ LA VOLONTÉ DE SON PAYS POUR DÉVELOPPER LES RELATIONS AVEC L'ALGÉRIE.

Lire en page 3



PROJET DU SOUTH2 CORRIDOR

L'ALGÉRIE ET L'EUROPE POSENT LA PREMIÈRE PIÈRE POUR UNE COOPÉRATION D'ENVERGURE

L'ACCORD PORTE SUR LA RÉALISATION D'ÉTUDES CONJOINTES DE FAISABILITÉ POUR L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE DE VALEUR DE L'HYDROGÈNE VERT, DANS LE CADRE DU SOUTH2 CORRIDOR. CE PROJET STRATÉGIQUE AMBITIONNE DE FOURNIR À L'UNION EUROPÉENNE ENVIRON 4 MILLIONS DE TONNES D'HYDROGÈNE VERT PAR AN.

Lire en page 2



EN VUE DE RENFORCER
LES INVESTISSEMENTS
ET L'ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES

M. Arkab à l'écoute des firmes étrangères

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, s'est entretenu à Oran avec les délégations de plusieurs sociétés énergétiques mondiales, en marge du Salon «Africa & Mediterranean Energy & Hydrogen Exhibition and Conference (NAPEC 2024)», selon un communiqué du ministère de l'énergie et des mines. M. Arkab s'est entretenu hier, au Centre de conventions d'Oran (CCO), Mohamed-Benahmed, notamment avec la délégation de la compagnie américaine pétrolière et gazière «ExxonMobil», conduite par son vice-président, chargé de la recherche et de la prospection, John Ardill. Il a été notamment abordé la possibilité et les opportunités de partenariat et d'investissement et les concertations en cours avec Sonatrach pour développer les hydrocarbures, notamment le secteur pétrolier et gazier en amont. La rencontre, qui a eu lieu en présence du président de l'Agence nationale de valorisation des ressources hydrauliques (ANRH), des PDG de Sonatrach et de Sonelgaz et des cadres du secteur, a été l'occasion d'évoquer également la possibilité d'échange d'expertises et de transfert du savoir-faire. Par ailleurs, le ministre a abordé, avec la délégation de la société britannique «Harbour Energy», les opportunités de coopération et d'investissement dans le domaine de l'énergie et les perspectives de leur développement. Les deux parties ont abordé, lors de la rencontre d'échange de points de vue, les opportunités de coopération et d'investissement dans le domaine des industries pétrolière et gazière et en matière de réduction des émissions à effet de serre, de capture et de stockage du carbone et de réduction de l'empreinte carbonique, selon le communiqué du ministère. Le représentant de la société britannique a affiché, à l'occasion, sa volonté de renforcer sa présence en Algérie, notamment dans la prospection des hydrocarbures, l'exploitation et le développement des gisements de gaz naturel avec Sonatrach. Il y a lieu de préciser que M. Arkab s'est entretenu avec une délégation du groupe norvégien «Equinor» accompagnée de l'ambassadrice de Norvège en Algérie, Therese Loken Gheziel, avant-hier, à la veille du salon NAPEC. Le ministre s'est entretenu également avec une délégation de la société énergétique espagnole «CEPSA» conduite par son président exécutif, Maarten Wetseelaar sur les relations de coopération avec la Sonatrach, se félicitant de la qualité des relations entre les deux pays, particulièrement dans le domaine des hydrocarbures et du développement de l'hydrogène vert. Lors de son entretien avec une délégation de la compagnie énergétique américaine «Chevron», M. Arkab a abordé l'état des relations de coopération avec la Sonatrach, après la signature d'un mémorandum d'entente entre les deux sociétés portant les principes de base de l'approche future pour le développement des ressources en hydrocarbures dans les bassins d'Ahnet et de Berkine. Les deux parties ont évoqué les autres possibilités de coopération, concernant notamment le transfert de connaissance et des technologies modernes ainsi que l'échange d'expertises, en particulier dans les domaines de l'exploration des hydrocarbures.

Sid Ahmed

PROJET DU SOUTH2 CORRIDOR

L'Algérie et l'Europe posent la première pierre pour une coopération d'envergure

Le ministre de l'Énergie et des Mines, M. Mohamed Arkab, a présidé, hier, une cérémonie de signature d'un protocole d'accord relatif à la réalisation d'études de faisabilité pour le projet de Corridor énergétique South2, visant à transporter de l'hydrogène vert de l'Algérie vers l'Allemagne via l'Italie et l'Autriche.

De notre envoyé spécial : Sid Ahmed

Cet événement s'est déroulé en marge de la 12^e édition du Salon et Conférence sur l'Énergie et l'Hydrogène pour l'Afrique et le bassin méditerranéen (Napec 2024), au Centre des Conférences Mohamed-Benahmed à Oran. Le protocole a été signé par M. Farhat Ounoughi, vice-président chargé du développement commercial et marketing de Sonatrach, M. Mourad Adjal, PDG de Sonelgaz, M. Hans Joachim Polk de la société allemande VNG, M. Sergio Molisani de l'entreprise italienne SNAM, ainsi que M. Francesco Caria, président de la société SEA Corridor, et M. Franz Helm, directeur général de la société autrichienne Verbund. L'accord porte sur la réalisation d'études conjointes de faisabilité pour l'ensemble de la chaîne de valeur de l'hydrogène vert, dans le cadre du South2 Corridor. Ce projet stratégique ambitionne de fournir à l'Union européenne environ 4 millions de tonnes d'hydrogène vert par an, produites en Algérie. Il prévoit de s'appuyer sur des infrastructures existantes pour le transport de l'hydrogène ou d'en créer de nouvelles autres infrastructures si nécessaire. Le South2 Corridor revêt une importance régionale significative, car il représente un pont énergétique entre l'Europe et l'Afrique via l'Algérie. Il s'inscrit dans une dynamique de coopération renforcée pour la transition énergétique, permettant à l'Europe de diversifier ses sources d'énergie tout en valorisant le potentiel algérien en matière d'hydrogène vert, considéré comme une énergie propre d'avenir. Par ailleurs, un mémorandum a été signé entre l'Algérie et les Etats-Unis à l'occasion de cette manifestation. «C'est une signature qui s'inscrit dans les annales des relations de coopération entre l'Algérie et les Etats-Unis. Je voudrais remercier très chaleureusement



l'engagement de SE Mme Elizabeth Aubin Moore, dans tout le processus de négociations qui a abouti à la signature de ce Mémorandum », a indiqué le ministre des énergies et des mines. Ce Mémorandum extrêmement important entre nos deux pays, surtout dans le cadre de nos engagements climatiques et les perspectives de renforcement de nos relations de coopération, ajoutera le ministre, « porte sur le soutien des efforts visant à identifier les sources et à réduire les émissions des gaz à effet de serre, en particulier de méthane, à travers des d'activités de collaboration, telle que l'organisation d'ateliers et de conférences, l'échange de connaissances et d'expertise; ainsi que l'organisation de programmes de formation, et la mise en œuvre de projets pilotes et le développement de projets conjoints sur les technologies avancées dans le secteur des hydrocarbures ». Le mémorandum, prévoit, entre autres, l'échange des informations sur les pra-

tiques de pointe et les applications technologiques liées aux aspects techniques, réglementaires et juridiques de la mesure, de la détection et de la réduction des émissions des gaz à effet de serre, en particulier de méthane. Ce Mémorandum d'entente contribuera, par ailleurs, à « inscrire résolument notre coopération dans une nouvelle dynamique, plus porteuse d'actions susceptibles de hisser davantage notre partenariat au niveau de nos ambitions, en contribuant fortement au bien-être des deux peuples », c'est réjouit le ministre, félicitant la partie américaine de « l'interret et de l'importance accordée à la coopération avec l'Algérie. M. Arkab a assuré que l'« Algérie ne ménagera aucun effort pour la mise en œuvre efficace de ce partenariat », tout en formulant le vœu que la coopération entre les deux pays aille encore plus loin, avec une contribution plus importante au développement des relations amicales entre les deux pays ».

S.A.

LE MARCHÉ DE L'ÉNERGIE CONNAÎT DES ÉVOLUTIONS PROFONDES

L'Algérie s'adapte au contexte mondial

Les travaux de la 12^{ème} édition du salon et conférence Afrique et Méditerranée sur l'hydrogène (NAPEC 2024) ont été inaugurés, hier, par le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, au centre des conventions Mohammed Ben Ahmed d'Oran, sous le slogan « Pour un équilibre entre les ressources fossiles et les énergies propres, en vue d'un mixe énergétique efficace ». La cérémonie inaugurale de l'événement, qui se poursuivra durant trois jours (14, 15 et 16 du mois en cours) a été présidé par le ministre de l'énergie et des mines, Mohamed Arkab, en présence de membres du gouvernement, de nombreux ambassadeurs accrédités en Algérie, d'Eithne Treanor, fondatrice et PDG d'ETreanor Media (modératrice de l'événement), des PDG de Sonatrach, Sonelgaz, d'Alnaft, et de hauts responsables de sociétés mondiales activant dans le domaine de l'énergie. Le ministre de l'Énergie, M. Arkab, dans son allocution a, d'emblée, qualifié l'événement constitue un carrefour de professionnels et d'experts des plus en vue dans le monde. Le salon NAPEC« constitue la plus grande tribune professionnelle pour les experts et professionnels en Afrique et en Méditerranée dans le domaine de l'énergie et de l'hydrogène », a déclaré le ministre, mettant en exergue l'importance des échanges d'expériences et d'idées entre les spécialistes du secteur de l'hydrogène vert et les énergies propres des six pays participants. Lors de cet événement, où seront abordées plusieurs thématiques, permettra, a ajouté M. Arkab, aux spé-

cialistes du secteur d'échanger sur « les différentes innovations et dernières technologies utilisées qui permettront la réduction de l'empreinte du carbone (CO2) et le lancement de la production de l'hydrogène vert, considéré comme l'énergie du futur ». Au cours de son intervention explicite et détaillée, le ministre a présenté également les grands axes de la nouvelle politique énergétique adoptée par l'Algérie et qui vise à lancer une transition énergétique équitable : « L'Algérie vise à s'adapter au contexte mondial en la matière et répondre simultanément à la demande énergétique nationale, sans cesse grandissante, en vue d'une contribution efficiente au développement économique du pays », a-t-il indiqué. A ce titre, l'Algérie œuvre en vue de concrétiser une transition énergétique progressive et responsable, à travers l'adoption d'un mix énergétique diversifié et prenant en compte l'ensemble des énergies disponibles et propres comme l'hydrogène vert » a expliqué M. Arkab, soulignant au passage que l'adoption de cette nouvelle politique énergétique ne « signifie nullement l'abandon des énergies fossiles ». La participation de leaders internationaux, venant des quatre coins du monde, au salon NAPEC est un « prélude à l'établissement de partenariats stratégiques », estiment les organisateurs du salon, d'autant plus que le pays s'est doté récemment d'un cadre réglementaire attractif pour les investisseurs tant dans les ressources en énergie fossiles que renouvelables.

Sid Ahmed

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE, LORS D'UNE CONFÉRENCE DE PRESSE
CONJOINTE AVEC SON HOMOLOGUE INDIENNE :

«Les relations entre l'Algérie et l'Inde sont basées sur la solidarité et le respect mutuel»

Animant une conférence de presse conjointe avec son homologue de la République de l'Inde, Droupadi Murmu, le Président Tebboune a souligné que les entretiens ont porté, notamment, sur la coopération bilatérale et les perspectives de son développement, ainsi que des questions régionales et internationales de l'heure.

Le Président Tebboune a insisté sur l'importance de cette visite, la première du genre, d'un Président indien en Algérie, affirmant que les relations entre l'Algérie et l'Inde sont basées sur la solidarité et le respect mutuel. Le chef de l'Etat a également ajouté qu'« au cours des discussions approfondies, il a été convenu d'élargir la coopération à d'autres domaines de l'investissement et d'échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Inde ». Et de poursuivre : « Nous allons nous concentrer sur la préparation de la prochaine session du comité mixte de partenariat et de consultation politique en plus de la rencontre des hommes d'affaires ». Par ailleurs, le dossier du Moyen-Orient, notamment la question de l'agression contre la bande de Gaza et le Liban et ses répercussions dangereuses sur la région et le monde, a été largement débattu lors de cette rencontre, a ajouté le Président Tebboune. « Nous avons renouvelé à cette occasion notre position pour la défense du droit du peuple palestinien pour l'établissement d'un État souverain et notre attachement pour le respect des résolutions du Conseil de sécurité concernant le dossier du Sahara occidental », a-t-il déclaré. A cet égard, les deux dirigeants se sont mis



« d'accord à poursuivre nos efforts pour la paix et la stabilité dans la région du Moyen-Orient et dans le monde ». Pour sa part, la présidente de l'Inde a affirmé la volonté de son pays pour développer les relations entre les deux pays. « C'est une journée historique pour nos deux pays et je suis honorée d'être la première présidente de l'Inde à effectuer une visite officielle en Algérie et qui intervient avec le début du nouveau mandat du président Abdelmadjid Tebboune » a-t-elle déclaré. Le Chef de l'Etat a chaleureusement accueilli dimanche la Présidente de l'Inde, Droupadi Murmu, lors de son arrivée à Alger pour une visite d'Etat de

quatre jours. La cérémonie d'accueil a eu lieu à l'Aéroport international Houari-Boumediene en présence de hauts responsables gouvernementaux. Les hymnes nationaux des deux pays ont retenti alors que des détachements de l'Armée nationale populaire ont rendu les honneurs, accompagnés de 21 coups de canon en l'honneur de la visite officielle. Droupadi Murmu s'est recueillie lundi au Sanctuaire du Martyr à Alger en hommage aux martyrs de la guerre de libération nationale. Accompagnée du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, elle a ensuite visité le Musée national du Moudjahid pour décou-

vrir l'histoire de la résistance populaire et de la révolution de libération nationale. Lors de son accueil officiel au siège de la Présidence de la République, elle a passé en revue un détachement de la Garde républicaine avant des entretiens élargis avec le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et les délégations des deux pays. Un entretien en tête à tête a également eu lieu entre les deux Présidents avant des discussions plus larges. Une rencontre où les enjeux internationaux se mêlent à la diplomatie, dans un tableau prestigieux rythmé par les échanges cordiaux entre les représentants des deux nations.

Aïda Mouni

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
ET SON IMPACT
SUR LA DÉMOCRATIE

La députée
algérienne Farida
Ilimi en parle

La députée algérienne Farida Ilimi a présidé la séance d'ouverture du Forum des femmes parlementaires portant sur l'impact de l'intelligence artificielle (IA) sur la démocratie et les droits de l'homme. En sa qualité de première vice-présidente du Forum des femmes parlementaires de l'Union interparlementaire (UIP), Mme Ilimi a présidé la séance d'ouverture du Forum des femmes parlementaires, en présence de Mme Fouzia Ben Badis, membre du Conseil de la nation, a indiqué hier un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). La séance a été marquée par un débat approfondi du projet de résolution présenté par la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme portant sur l'impact de l'IA sur la démocratie, les droits de l'homme et l'Etat de droit, selon la même source. Les débats des participants ont porté, essentiellement, sur les dimensions de la résolution en ce qui concerne la violence fondée sur le genre, évoquant, dans ce sens, plusieurs questions clés, notamment le traitement par les parlements des politiques et résolutions relatives à l'IA, de manière à assurer le respect des droits de l'homme et à interdire la violence fondée sur le genre, mettant l'accent sur la nécessité de protéger les droits des femmes. Les participants ont également abordé les « moyens de renforcer les capacités des parlements dans le domaine de la législation et du plaidoyer pour parvenir à une gouvernance globale et équitable de l'intelligence artificielle, évoquant, en outre, le rôle des parlements en faveur de la participation de la femme au développement et à la gestion de cette technologie ». Aussi, les débats ont braqué la lumière sur le rôle des parlements de demander aux instances internationales et aux sociétés privées d'accorder la priorité aux technologies de l'IA tenant compte de l'aspect relatif à la violence fondée sur le genre et confortant les droits de l'homme et l'égalité des sexes à l'échelle mondiale ». Par ailleurs, Mme Ilimi a pris part, auparavant, à la réunion du bureau des femmes parlementaires, lors de laquelle le prochain programme d'action du Forum a été arrêté, conclut le communiqué.

R.N.

PRÉVU DANS LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2025

Un fonds d'aide à la presse écrite, électronique et audiovisuelle

Parmi les fonds spéciaux que l'État envisage d'instaurer dans le cadre de ce texte, « le compte d'affectation spéciale n°302 intitulé Fonds d'aide à la presse écrite et électronique et à l'audiovisuel, électronique et des actions de formation et de perfectionnement des journalistes et des professionnels de la presse ». En effet, l'article 210 dudit projet de loi stipule que ce compte retrace en recettes une quote-part du produit de la taxe de publicité, prévue dans l'article 63 de la loi de finances complémentaire pour 2010 et le produit de la taxe sur le parrainage des programmes audiovisuels diffusés par les services de communication audiovisuelle ou par Internet, applicable au chiffre d'affaires réalisé dans le cadre du parrainage des programmes audiovisuels. Il prévoit également une quote-part du produit de la taxe pour usage des appareils de radiodiffusion, de télévision et leurs accessoires, une quote-part de 50% des produits issus des infractions lors de l'exercice de l'acti-

tivité de journaliste, prévues par les dispositions de la loi organique n° 23-14 du 27 août 2023 relative à l'information et à la loi n° 23-19 du 2 décembre 2023 relative à la presse écrite et à la presse électronique, ainsi qu'à la loi n° 23-20 du 2 décembre 2023 relative à l'activité audiovisuelle. Ce fonds inclut les recettes du produit des taxes sur les autorisations d'importation des publications périodiques étrangères et la production et de tournage des œuvres audiovisuelles ainsi que sur la carte nationale du journaliste professionnel et l'accréditation des bureaux et des correspondants permanents des médias soumis au droit étranger. À cela s'ajoutent les contributions émanant des organisations et institutions internationales étrangères, les contributions personnelles de toutes les personnes physiques et morales, les subventions de l'État et des collectivités locales. Ce fonds spécial envisage des dépenses pour les subventions relatives à la promotion de la

presse écrite, électronique et audiovisuelle ou en ligne, dans le but d'encourager l'émergence d'une presse spécialisée, locale et régionale. Il a pour rôle aussi de soutenir la diffusion de la presse dans les régions isolées, enclavées ou éloignées, la production audiovisuelle des services de communication audiovisuelle nationaux, publics et privés, ainsi que le financement des actions de formation, de perfectionnement des journalistes et des intervenants dans les métiers de la presse.

SOUTENIR LES MÉDIAS EN DIFFICULTÉ

Ce fonds devrait prendre en charge aussi les frais d'hébergement, d'impression et de diffusion des médias en difficultés financières, présentant un potentiel de viabilité économique et le coût de l'abonnement pour l'obtention du fil d'information de l'Agence Presse Service (APS). L'ordonnateur de ce compte est le ministre de la Communication. Cette proposition a été

introduite à l'effet de soutenir le secteur des médias en Algérie. En effet, l'ouverture de ce fonds fait suite à la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en décembre 2023, laquelle s'inscrit dans une stratégie visant à renforcer la professionnalisation des médias et à accompagner les journalistes dans leur formation pour faire face aux nouveaux défis du paysage médiatique international. Le document indique qu'en raison de l'importance des médias dans le service public et leur rôle dans la promotion de la démocratie et des intérêts nationaux, ce fonds sera alimenté par diverses sources de financement, à l'instar de la taxe de publicité, la taxe pour usage des appareils de radiodiffusion, de télévision et leurs accessoires, ainsi que la taxe sur les autorisations de tournage des œuvres audiovisuelles. Ces sources auront essentiellement pour contrepartie de promouvoir un secteur médiatique national compétitif et diversifié.

Y.S.

L'ENTITÉ SIONISTE VIOLE TOUTES LES LOIS INTERNATIONALES

Massacres de masse à Jabalia

Scènes de fin du monde dans Jabalia assiégée. Dans la cour d'un hôpital du nord de la bande de Gaza assiégée par l'armée d'occupation, de jeunes hommes pleurent, le visage déformé par la douleur. Par terre, des linceuls blancs, certains faisant la taille d'enfants, d'où dépassent une main ou un pied recouverts de cendres. "Il y a énormément de morts et des personnes sont encore sous les décombres, portées disparues", dit à l'AFP Mouhammad Abou Halima, un habitant de Jabalia, âgé de 40 ans.

La défense civile de la bande de Ghaza a lancé un cri d'alarme samedi, mettant en garde contre la situation critique à Jabalia, où environ 200 000 habitants sont confrontés à la famine et à la soif en raison du siège imposé par les forces d'occupation sionistes depuis une semaine. Malgré les appels répétés à l'aide humanitaire, l'accès aux vivres essentiels demeure bloqué en raison des bombardements incessants et des raids meurtriers menés par l'armée d'occupation israélienne. Mahmoud Bassal, porte-parole de la Défense civile, a exprimé la détresse de la population locale dans une vidéo poignante diffusée sur les réseaux sociaux, dénonçant le sort inhumain réservé aux habitants de Jabalia. Alors que la communauté internationale reste silencieuse face à cette tragédie en cours, « il est vital d'agir rapidement pour éviter une catastrophe humanitaire sans précédent dans la région ».

L'occupation sioniste empêche l'aide médicale d'atteindre les citoyens assiégés à Jabalia. La tragédie humanitaire se poursuit à Jabalia, où « les équipes médicales et la Défense civile se voient refuser l'accès au carburant et aux fournitures médicales essentielles pour secourir les habitants assiégés », a alerté Mahmoud Bassal. La situation critique dans la région nécessite « une intervention urgente des institutions internationales, appelées à remplir leur devoir humanitaire et à protéger les citoyens vulnérables ». Le bilan des pertes



humaines dans la zone monte en flèche, avec 19 martyrs signalés au cours de la journée d'hier, portant à 30 le nombre total de victimes enregistrées par la Défense civile palestinienne.

Une frappe meurtrière survenue vendredi soir à Jabalia a coûté la vie à 12 personnes, dont des femmes et des enfants, tandis qu'Ahmad al-Kahlout, directeur de la Défense civile pour le nord de Ghaza, dénombrerait 18 autres martyrs suite à de nouvelles attaques sionistes dans la ville et le camp de réfugiés. En plus des pertes humaines, 14 personnes sont

toujours portées disparues, prisonnières des décombres provoqués par les bombardements aériens et les opérations de dynamitage dévastatrices qui ont réduit en cendres les derniers refuges des populations. Urgence humanitaire à Ghaza : privation de vivres depuis le 1er octobre

Les habitants de Ghaza vivent un véritable calvaire sans fin, pris pour cible par les attaques meurtrières de l'armée d'occupation sioniste. Des dizaines de Palestiniens, dont des enfants et des femmes, ont été violemment fauchés ou blessés lors des tirs de missiles et d'artille-

rie visant le conglomérat, ainsi que les zones d'Al-Saftawi et d'Al-Ta'am, au nord de Ghaza. Les ordres de déplacement émis par l'armée sioniste plongent les habitants dans une situation de terreur, alors que les drones meurtriers ne laissent aucune chance aux civils tentant de fuir le siège implacable.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a lancé un cri d'alarme face à la détérioration de la situation alimentaire dans la bande de Ghaza, soulignant que les régions du nord sont restées privées de toute aide depuis le 1er octobre. Les

réserves alimentaires du PAM dans le nord s'épuisent, déjà distribuées aux abris et aux centres de santé, laissant craindre une pénurie imminente. Médecins sans frontières (MSF) a exigé des mesures urgentes pour acheminer des vivres et du matériel médical dans le nord de Ghaza, soulignant la nécessité impérieuse de protéger les civils et les hôpitaux face à cette escalade de la violence. 5 membres du personnel de MSF sont actuellement bloqués dans le camp de Ghaza, exposés au danger constant qui règne dans la région.

Aïda Mouni

LA DIPLOMATIE PALESTINIENNE LE DÉNONCE

L'application de doubles standards est irritante

La diplomatie palestinienne critique les doubles standards internationaux exploités par l'occupation sioniste pour aggraver le génocide et le déplacement du peuple palestinien. Dans un communiqué, repris lundi par l'agence de presse Wafa, le ministère palestinien des Affaires étrangères estime que l'entité sioniste pratique les formes de crimes les plus odieuses dans ce qu'elle décrit comme un « massacre ouvert » ciblant les civils palestiniens pour vider les zones de leurs habitants.

La même source cite le massacre commis, lundi matin, par les forces d'occupation dans un centre de distribution alimentaire à Jabaliya, outre le massacre survenu à l'aube contre les tentes des déplacés à l'hôpital des martyrs d'Al Aqsa, dans la ville de Deir Al Balah. Le ministère souligne, dans le communiqué, que l'incapacité internationale à prendre des mesures fermes pour mettre fin à cette guerre contribue à encourager l'occupation sioniste à avancer dans la mise en œuvre de ses plans visant à déplacer le peuple palestinien et à démembrer sa patrie par des crimes d'annexion progressive, d'établissement de zones tampons et d'approfondissement de la colonisation. Selon la même source, ces crimes visent à éliminer toute possibilité

d'incarner sur le terrain un État palestinien indépendant. Il ajoute que le peuple palestinien n'est pas seulement victime de l'occupation à long terme.

Il est également victime des doubles standards internationaux ainsi que l'incapacité de la communauté internationale à mettre en œuvre ses décisions liées à la question palestinienne. La diplomatie palestinienne continue de déployer des efforts politiques et juridiques au niveau international pour dénoncer les crimes sionistes et exiger des mesures pratiques contraignantes pour mettre fin à l'agression contre le peuple palestinien, affirme-t-elle. Elle exhorte, également, la communauté internationale à mettre en

œuvre les résolutions des Nations unies, en particulier la résolution consultative de la Cour internationale de justice appelant à la fin de l'occupation en Palestine dans un délai de 12 mois. Outre les massacres commis à Jabaliya et à Deir Al Balah, au moins 15 personnes sont mortes en martyrs et des dizaines d'autres blessées dimanche soir dans un bombardement sioniste sur une école transformée en refuge pour les déplacés palestiniens, dans le camp de Nuseirat, au centre de la bande de Ghaza, a indiqué la Défense civile locale, citée lundi par l'APS. « L'école a été bombardée par une large salve d'artillerie sioniste, faisant 15 martyrs, dont des enfants, des femmes et

des familles entières, et 50 blessés », selon Mahmud Bassal, porte-parole de l'organisation dont la déclaration est reprise par l'APS.

« Cette école abrite des centaines de personnes déplacées de différentes familles, dont certaines de Ghaza, du Sud et de diverses parties de l'enclave », précise-t-il. Par ailleurs, cinq enfants sont morts en martyrs par une frappe de drone sioniste dans le camp de réfugiés d'Al Shati, affirme la même source. « Nos équipes ont récupéré les corps de cinq martyrs, tous des enfants, après qu'un drone sioniste a ciblé un groupe d'enfants jouant dans le camp de réfugiés d'Al Shati », à l'ouest de la ville de Ghaza, explique Bassal. « Les corps ont été transportés à l'hôpital Al Chifa, situé dans la partie ouest de la ville », ajoute-t-il. La grande majorité des 2,4 millions d'habitants de l'enclave palestinienne assiégée ont été déplacés au moins une fois par l'agression sioniste barbare en cours contre la Palestine depuis le 7 octobre 2023. Des milliers d'enfants sont morts en martyrs depuis le début de l'agression qui s'est soldé par la mort d'au moins 42.289 personnes et 98.684 blessés, selon les autorités sanitaires palestiniennes.

Y.B.

AU LIBAN

Les Casques bleus sous le feu des armes sionistes

Les forces sionistes ont ouvert le feu sur un poste d'observation de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul), dans le sud du pays du Cèdre, faisant

deux blessés. La veille, l'armée sioniste avait déjà tiré, à trois reprises, sur des bases de la force de maintien de la paix de l'ONU, blessant également deux Casques

bleus. Les pays européens et le Secrétaire général de l'ONU, M. António Guterres, ont condamné cette grave violation du droit international.

A EL BAYADH

Des faux-monnayeurs sous les verrous



Les limiers de la PJ dépendant de la 4ème sureté urbaine viennent de mettre fin aux agissements d'une bande de malfaiteurs composées de cinq individus, âgés en 35 et 51 ans, qui tentaient d'écouler de faux billets de banque de 1000 et de 2000 DA. Des informa-

tions sûres sont parvenues aux services de la police judiciaire de la 4ème SU d'El Bayadh sur la présence d'individus qui faisaient leurs achats au niveau des marchés hebdomadaires en utilisant de la fausse monnaie. Les recherches furent aussitôt entreprises et les

policiers réussirent à identifier l'un des suspects qui fut arrêté à bord d'un véhicule de marque Toyota Hilux. La fouille du véhicule permit de découvrir et de saisir une somme de 37 millions de centimes en billets de 1000 et 2000 DA. Les vérifications réalisées au niveau de la Banque d'Algérie à El Bayadh prouvèrent que les billets étaient faux. Poursuivant leur enquête, les inspecteurs identifièrent le principal instigateur de l'affaire qui fut arrêté en compagnie de deux autres personnes. Le mis en cause principal fournissait les faux billets de banque à ses complices qui les écoulaient auprès des commerçants et recevaient en contrepartie une certaine somme. Les quatre mis en cause ont été présentés à la justice qui statuera sur leur cas alors qu'un cinquième complice, en fuite, fait l'objet d'intenses recherches.

TRANSPORT MARITIME

Nouris El Bahr Ferries dévoile ses tarifs



La compagnie maritime Nouris El Bahr Ferries a annoncé dimanche l'ouverture des réservations sur ses traversées. L'ouverture des réservations concerne uniquement la traversée Alger - Marseille. «Les réservations des billets pour les traversées Alger - Marseille sont officiellement ouvertes. Vous pouvez réserver dès

aujourd'hui au niveau de notre agence partenaire ZAATCHA VOYAGES, située au 40, coopérative les communaux, Kouba 16000", a indiqué Nouris El Bahr Ferries. Pour un billet entre Alger et Marseille, il faut déboursier 18 000 dinars, annonce Nouris El Bahr Ferries. Le billet avec véhicule est proposé à 42 960 dinars,

ajoute la compagnie. Concernant le lancement de ses activités, une source au sein Nouris El Bahr Ferries a indiqué à l'Algérie Aujourd'hui, qu'il interviendra dans les prochains jours et que son report était dû à des raisons logistiques. La compagnie ne souffre d'aucun blocage administratif, a-t-elle précisé.

CRÉATION D'UNE UNIVERSITÉ DES SCIENCES DE LA SANTÉ Le décret qui s'y rapporte publié au JO

Un décret portant création d'une Université des sciences de la santé vient d'être publié au dernier journal officiel n°68. Ce décret exécutif n° 24-320, signé par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, précise que cette université qui sera implantée à Alger, sera composée de

trois facultés à savoir la faculté de médecine, la faculté de médecine dentaire et la faculté de pharmacie. Cette nouvelle université des sciences de la santé remplacera les facultés de médecine et de pharmacie de l'Université d'Alger1.

Internet à Grande Vitesse

Algérie Télécom offre à ses clients une opportunité exceptionnelle de profiter de vitesses Internet ultra-rapides grâce à son service de fibre optique Idoom Fibre.

L'entreprise a désormais permis à ses clients de vérifier l'éligibilité de leur ligne pour s'inscrire à ce service exclusif et de soumettre leur demande d'inscrip-

tion en toute simplicité. Pour consulter les détails et commencer l'inscription, la société invite ses clients à visiter le lien suivant :

<https://www.algeriatelecom.dz/ar/migration> Algérie Télécom précise que ce lien ne concerne pas les clients actuellement abonnés à Idoom Fibre et ne contient pas leurs données.

Le Zimbabwe signale ses deux premiers cas de mpox

D'après le ministre de la Santé, les deux personnes infectées sont récemment revenues de voyage à l'étranger. Elles se trouvent en isolement à domicile, relate Newsday. "La situation est sous contrôle", selon

Douglas Mombeshora. L'un des infectés est un garçon de 11 ans, qui a visité l'Afrique du Sud en août. La deuxième personne est un jeune homme de 24 ans, qui était en Tanzanie en septembre.

Carla Bruni en dit plus sur son combat contre le cancer

L'ancienne première dame de France Carla Bruni a pris la parole au sujet de son combat contre le cancer. La chanteuse affirme l'avoir détecté à temps. En 2019, Carla Bruni était diagnostiquée d'un cancer du sein. Une nouvelle difficile à encaisser qu'elle n'a révélé publiquement que quatre ans plus tard à l'occasion du mois Octobre rose, dédié à la sensibilisation autour de cette maladie, selon le magazine Femme actuelle. En septembre 2023, Carla Bruni a révélé

sur son compte Instagram: "Il y a quatre ans, j'ai été diagnostiquée d'un cancer du sein. Chirurgie, radiothérapie, hormonothérapie, je parcours le chemin habituel pour ce genre de cancer. Mais j'ai eu de la chance, mon cancer n'était pas encore agressif. Parce qu'il n'a pas eu le temps de le devenir. Car chaque année, à la même date, je fais une mammographie. Si je n'avais pas fait ça chaque année, je n'aurais plus de sein gauche aujourd'hui."

UNION EUROPÉENNE

La loi sur les travailleurs des plateformes définitivement adoptée

L'Union européenne a adopté ce 14 octobre une nouvelle législation visant à renforcer les droits des travailleurs des plateformes numériques telles qu'Uber ou Deliveroo. Cette directive, approuvée par les 27 États membres, impose de requalifier comme salariés de nombreux travailleurs actuellement enregistrés en tant qu'indépendants, ce qui pourrait avoir un impact sur près de 5,5 millions de personnes. Cependant, les modalités précises de cette requalification restent

floues et dépendent des législations nationales, malgré l'objectif initial d'un cadre harmonisé à l'échelle européenne. L'un des aspects clés de la directive est l'introduction d'une « présomption légale » de salariat. Cette présomption s'appliquera lorsque certaines conditions indiquant un contrôle de l'employeur sur le travailleur seront réunies. Toutefois, la directive laisse une grande liberté aux États membres pour définir les critères précis de ce contrôle, en tenant compte

de leur propre droit national et des conventions collectives en vigueur. Cela signifie que chaque pays aura une certaine marge de manœuvre dans l'application de cette présomption, ce qui pourrait entraîner des différences importantes d'un pays à l'autre. Ce nouveau texte européen vise à combler les lacunes du système actuel qui prive de nombreux travailleurs des plateformes des avantages sociaux du salariat, notamment en matière de sécurité sociale et de droit du

travail. La législation doit encore être transposée dans les lois nationales des 27 États membres d'ici deux ans. Cette directive fait suite à des années de débats et de pressions de la part des entreprises concernées, ainsi que d'importants efforts de lobbying pour éviter une réglementation trop stricte à leur égard. Elle marque néanmoins un pas en avant pour de meilleures protections sociales pour les travailleurs des plateformes dans l'ensemble de l'UE.

L'EXPRESS

Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
PAR INTÉRIM:
RABAH YUCEF RABAH

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION
ET DES FINANCES
NOURDINE BRAHMI

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

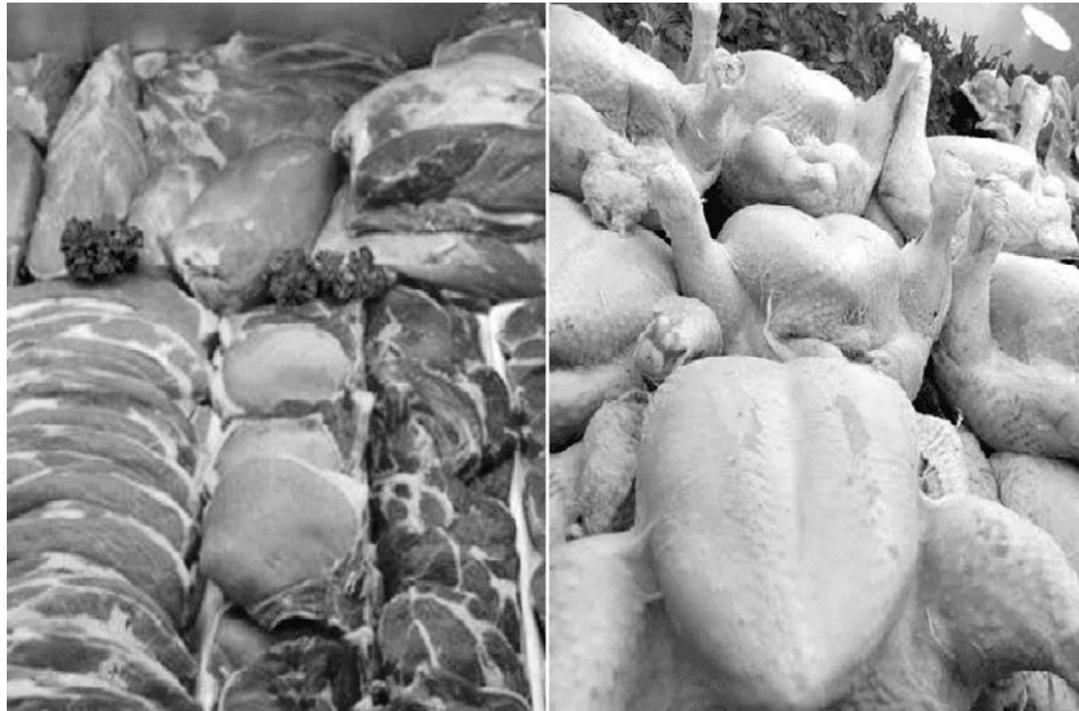
IMPORTATION DES VIANDES BLANCHES ET ROUGES

Maintien des avantages douaniers et fiscaux pour l'année 2025

L'opération d'importation des viandes rouges, sous toutes ses formes (viandes emballées sous vide et cheptel destiné à l'abattage et à l'engraissement), sans oublier les viandes blanches congelées, continue.

Dans la perspective de protéger le pouvoir d'achat du citoyen et d'assurer l'approvisionnement régulier du marché des viandes blanches et rouges, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, et celui du Commerce et de la Promotion, viennent d'annoncer, dans un communiqué commun, que les avantages douaniers et fiscaux relatifs à l'importation de ces aliments, seront maintenus pour l'année 2025.

La décision du maintien de ces avantages douaniers et fiscaux a été prise lors d'une réunion de coordination coprésidée par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Youcef Cherfa et le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, M. Tayeb Zitouni, consacrée à l'organisation de l'opération d'importation des viandes rouges et blanches en vue d'assurer l'approvisionnement régulier du marché et en prévision du mois sacré de Ramadhan. Dans le communiqué relatif à cette réunion, tenue dimanche, il est bien pré-



cisé qu'elle s'est déroulée en présence d'opérateurs importateurs privés et publics, en application des orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à protéger le pouvoir d'achat du citoyen. Et là, il est très important de signaler au passage, que cette réunion a été la première du genre qui a permis l'évaluation du système d'importation des viandes rouges et blanches depuis son entrée en vigueur début octobre 2023. De plus, il y a lieu d'enregistrer également, lors de cette réunion, la présentation de la nouvelle approche adop-

tée par les pouvoirs publics en matière d'importation et d'approvisionnement du marché en différentes variétés de viande (bovines, ovines et volailles) en quantités suffisantes. Saisissant cette occasion, les deux ministres ont affirmé que ce système avait été validé pour l'année 2025 en maintenant les mêmes avantages (réduction des droits douaniers et suppression de la TVA). De plus, il faut aussi relever que la même source, indique la poursuite de l'opération d'importation des viandes rouges sous toutes ses formes (viandes emballées sous vide et cheptel destiné à l'abatage et à

l'engraissement), sans oublier les viandes blanches congelées. Enfin et en plus de l'approvisionnement du marché et la stabilisation des prix de ces denrées, les deux ministres ont tenu à souligner l'importance de «revoir la méthode d'exploitation des licences d'importation par les opérateurs, et ce, en fixant au préalable les délais de leur exploitation en fonction des objectifs fixés par les pouvoirs publics et des besoins du marché». Pour rappel, au début du mois de septembre dernier, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a bien changé de straté-

gie pour la régulation des prix des viandes blanches et rouges, qui connaissent une fluctuation constante. C'est la raison pour laquelle il a privilégié la production, via des structures publiques, d'une partie des besoins nationaux de ces produits très demandés, notamment à l'approche des fêtes religieuses et du mois de ramadan. Le ministère a donc détaillé cette nouvelle politique en publiant un communiqué dans lequel il indique qu'elle consiste, à mettre à disposition des groupes ALVIAR (Algérienne des viandes rouges) et ONAB (Office Nationale de l'Alimentation du Bétail) des structures d'élevage de volailles et de bétail appartenant aux unités de production agricole de la DCAS (Entreprise de développement des Cultures Agricoles Stratégiques), afin de constituer un stock stratégique pour approvisionner le marché national. L'objectif est de produire «au moins 10.000 tonnes de viande blanche et 50.000 têtes de bétail». Le même communiqué indique que les responsables concernés «disposent d'une série d'infrastructures non utilisées, d'anciennes fermes pilotes, qui peuvent être rentabilisées de façon optimale pour accroître la production nationale». Et la même source conclut en estimant que «cela permettra de constituer des stocks conséquents de viandes rouges et blanches pour répondre à la demande accrue».

S.B.

CEM ET ÉCOLES PRIMAIRES

Stage de formation pour les inspecteurs

Le ministère de l'Éducation nationale vient de publier le calendrier des formations des institutions nationales, afin de former ses employés pour l'année 2024, à travers des cours théoriques et pratiques d'une durée minimale d'une semaine et maximale de 15 jours. D'ailleurs ce cursus, a déjà débuté officiellement, avant hier, et ne prendra fin que le 22 mai 2025.

À l'issue de ce stage de formation, ces employés de l'Éducation nationale, devront passer un examen final de formation, avec un débat sur un mémoire de fin d'études. Ainsi et après approbation par le ministère de tutelle, les directeurs de collèges, les directeurs d'écoles primaires et les inspecteurs de l'enseignement primaire de tout le pays, poursuivront leur «formation spécialisée», jusqu'au 22 mai prochain, où, seront programmés pour les personnes concernées

des cours théoriques et pratiques d'une durée totale pouvant aller jusqu'à 420 heures, avec un stage pratique d'une durée de deux mois.

De plus, ce processus sera entrecoupé de périodes de repos d'au moins deux jours et d'un maximum de 23 jours. Et en parcourant le calendrier des stages de formation des instituts nationaux, celui-ci précise que la période du dimanche 13 octobre au 24 du même mois, est réservée à la soumission des grades susmentionnés à une formation théorique, entrecoupée d'une période de repos de deux jours, «vendredi et samedi», avant que la suite de la formation ne reprenne à partir du 27 du même mois, avec la programmation des cours de formation pratique qui se terminera le 31 de ce mois d'octobre. D'autre part et après la fin de la première phase de formation spécialisée, les stagiaires bénéficieront de 10 jours

de repos, de sorte que le processus reprendra à partir du 10 novembre jusqu'au 21 du même mois, où les participants seront soumis à la formation théorique, jusqu'au week-end du «vendredi et samedi». Quant aux cours pratiques, ils débuteront le 24 novembre pour se terminer le 5 décembre 2024, où, ils s'arrêteront de nouveau pendant 17 jours avant de reprendre les cours de formation. Ainsi et à la fin de cette dernière période de repos, les cours reprendront le 22 décembre, où les stagiaires suivront une formation théorique s'étendant jusqu'au 2 janvier 2025. S'ensuit, un arrêt pendant 10 jours, avant la programmation des cours de formation pratique à partir du 12 de ce même mois de janvier pour se terminer le 16, afin de passer au stade théorique la semaine suivante, avec des cours prévus entre le 19 et le 30 janvier. Ces derniers cours théoriques

seront soutenus par des cours pratiques qui seront organisés à partir du 2 février jusqu'au 6 de ce mois même mois.

Pour les cadres et inspecteurs, et afin d'enrichir les connaissances des stagiaires, dans le but d'élever leur niveau, les cours théoriques reprendront le 16 février et se termineront le 27 de ce même mois, avant le passage à l'organisation de cours pratiques, entre le 2 et le 13 mars 2025.

Et le même calendrier indique que les stagiaires bénéficieront, par la suite d'un repos de 23 jours, afin que le processus reprenne à partir du 6 avril 2025, avec la programmation des cours théoriques qui se termineront le 17 du même mois.

Pour les directeurs des collèges et ceux des écoles primaires ainsi que les inspecteurs de l'enseignement primaire, ils suivront une formation pratique qui débutera le 20 avril et se terminera le 24 de ce même mois.

Enfin, ce calendrier des formations précise que la présence des stagiaires est obligatoire entre le 4 et le 15 mai pour bénéficier des cours de formation théorique, avant que le processus ne se termine une fois pour toutes, par la réussite de l'examen final de formation qui se déroulera sur une période de cinq jours soit : du 18 mai jusqu'au 22 du même mois, avec obligation pour les concernés de présenter et de débattre un mémorandum de fin d'études.

Saïd Ben

AGRICULTURE

L'égyptien Daltex prospecte en Algérie

Dans le cadre de l'accompagnement et du soutien des projets d'investissement, le Secrétaire général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Mouloud Bachagha, a reçu, hier, une délégation de la société égyptienne Daltex, qui effectue une visite en Algérie. L'audience s'est déroulée en présence des cadres de l'Agence, précise un com-

munié de l'Agence. Entreprise spécialisée dans la culture, l'emballage et l'exportation, Daltex est le plus grand distributeur de fruits et légumes en Égypte. La visite des responsables de l'entreprise en Algérie s'inscrit dans le cadre de l'exploration des opportunités d'investissement et d'échange sur les efforts de l'entreprise pour lancer de grands projets

d'investissement, notamment dans le domaine agricole, est-il mentionné dans le document. Dans ce contexte, les mécanismes et méthodes d'accompagnement de l'agence auprès des investisseurs ont été présentés, ainsi que les incitations et avantages accordés par l'État dans le cadre de la loi 22-18 relative à l'investissement, ajoute le communiqué.

REPOSITIONNÉS SUR UNE LIGNE ORIGINALE ET OFFENSIVE

Plusieurs organismes se font les promoteurs des exportations

La Direction du commerce de la wilaya d'Alger, en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie d'Alger CCI Mezghena et l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX), organise, aujourd'hui, une journée d'étude sur le commerce extérieur sous le thème : "L'exportation, une stratégie nationale".

Cette rencontre intervient dans un contexte marqué par les différentes mesures d'incitation prises en faveur des exportateurs afin de promouvoir les exportations hors hydrocarbures. L'Agence Algex tient à rappeler, à l'occasion de la tenue de cette rencontre, certaines de ces mesures à savoir le rôle du Fonds Spécial pour la Promotion des Exportations. "Dans le cadre des efforts des pouvoirs publics visant à promouvoir les exportations hors hydrocarbure, de nouvelles mesures ont été prises par une décision interministérielle précisant les taux de remboursement des coûts liés aux opérations d'exportation hors hydrocarbure", indique Algex. Notons que les taux de remboursement et les conditions d'octroi de la subvention destinés aux opérateurs économiques engagés dans des activités d'exportation ou contribuant à la promotion des produits algériens à l'étranger ont été fixés, dans le cadre du Fonds spécial pour la promotion des exportations, en vertu d'un arrêté interministériel publié au Journal officiel (JO) n 63. Selon cet arrêté interministériel, signé le 20

août dernier, par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations et le ministre des Finances, le Fonds spécial pour la promotion des exportations prend en charge 10% des frais liés à l'étude des marchés extérieurs destinées à la recherche des débouchés aux produits algériens, 10% des charges liées à l'information des exportateurs sur les opportunités et les possibilités d'exportation et 10% des coûts des études sur l'amélioration de la qualité des produits et des services destinés à l'exportation. Le Fonds couvre 50% des frais engagés pour la participation à des manifestations économiques à l'étranger à titre individuel, 80% des frais pour la participation officielle de l'Algérie aux manifestations à l'étranger et 80% des frais pour la participation aux manifestations à caractère exceptionnel à l'étranger ou se limitant à la mise en place d'un guichet unique. Autres mesures de soutien aux exportateurs, l'agence rappelle les facilitations bancaires et fiscales. "Toute entreprise productrice de biens ou services installée en Algérie, œuvrant dans le domaine de l'exportation des produits



d'origine algérienne, bénéficie de facilitations bancaires, soit pour une participation aux foires et expositions à l'étranger, soit pour une exportation, justifiée par des documents probants". par ailleurs, des exonérations fiscales sont accordées aux activités d'exportation. Elles concernent la Taxe sur l'Activité Professionnelle (TAP), la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) et l'Impôt sur les Bénéfices des Sociétés (IBS). **R.E.**

ANNONCÉES PAR LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

Une série de mesures en faveur du secteur des exportations

Fin juillet dernier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait annoncé une série de mesures en faveur du secteur des exportations et des exportateurs. Parmi ces mesures, le président Tebboune avait cité la redéfinition de la carte du commerce extérieur du pays, en tenant compte de l'intérêt national et des défis géopolitiques mondiaux, et la libéralisation des exportations de certains secteurs de production, dont les capacités ont dépassé les besoins nationaux, à l'instar de l'huile, du sucre et des pâtes. La création de bases logistiques destinées à l'exportation au niveau de tous les pôles économiques, l'extension du réseau bancaire algérien à l'étranger, notamment en

Afrique, l'ouverture de lignes commerciales aériennes et maritimes pour renforcer le rôle pivot de l'Algérie dans la région, a-t-il énuméré. Et d'annoncer aussi l'ouverture de l'investissement aux opérateurs privés et étrangers dans le domaine des réseaux de grande distribution, et permettre aux exportateurs d'utiliser le système d'admission temporaire pour augmenter le taux de leurs exportations de produits à haute valeur ajoutée. Par ailleurs, le chef de l'État a indiqué que l'enjeu de la sortie progressive de la dépendance économique, sous toutes ses formes, notamment en ce qui a trait à notre sécurité alimentaire, reste une priorité absolue.

LES DISPOSITIONS DU PLF 2025

Le texte du projet de loi de finances PLF 2025 prévoit, dans son article 201, des dispositions visant à faciliter les exportations, notamment en allégeant les procédures relatives aux pièces de rechange dans le cadre du service après-vente. Ainsi, les exportations de pièces sous garantie bénéficieront d'une exemption de formalités de domiciliation bancaire, permettant aux producteurs d'exporter ces pièces sans frais durant une période de deux ans, dans la limite de 2% de la valeur totale des exportations.

Au-delà de cette période de garantie, les fabricants seront également autorisés à

exporter des pièces de rechange importées, à condition que le prix de vente en devises soit au moins équivalent à leur prix d'achat à l'importation. Toutefois, ils devront respecter les formalités de domiciliation bancaire conformément à la législation en vigueur. Cette initiative vise donc à pallier un vide législatif qui entrave l'exportation de ces pièces dans le cadre des services après-vente. En levant ces obstacles administratifs, le gouvernement espère non seulement stimuler les exportations, mais aussi renforcer la compétitivité des produits électroménagers fabriqués en Algérie, présents sur les marchés étrangers.

Inès B.

TAREK BOULMERKA, PRÉSIDENT DE L'ANEXAL, À L'EXPRESS :

Des mesures proposées par l'association ont été suivies d'effet

Dans cet entretien, le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL), M. Boulmerka, réagit aux différentes annonces du ministre du Commerce concernant le développement des exportations hors hydrocarbures dont le but est d'atteindre 10 milliards de dollars en 2024. Un objectif réalisable car, selon lui, les perspectives de vente de nos produits sont prometteuses.

Entretien réalisé par Inès B.

L'EXPRESS : L'ALGÉRIE VISE ENTRE 8 ET 10 MILLIARDS DE DOLLARS D'EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES. EST CE RÉALISABLE À VOTRE AVIS ?

Boulemerka : Les derniers chiffres sur les exportations hors hydrocarbures publiés par la BA montrent qu'elles se situent à 5,05 milliards de dollars. Nous pourrions atteindre les 8 milliards car les perspectives de vente de nos produits (pharmaceutiques, agricoles, agroalimentaire, et des services) à l'export, surtout après de la 2^e édition du trophée qui s'est tenue en juillet 2024, en présence du Président Abdelmadjid Tebboune, sont prometteuses.

COMMENT LE CONSEIL NATIONAL CONSULTATIF DE PROMOTION DES EXPORTATIONS PEUT-IL CONTRIBUER À LA RÉALISATION DE CET OBJECTIF ?

Installé le 31 juillet 2023, le CNCPE sera un outil pour atteindre les objectifs nationaux en matière d'exportations, notamment hors hydrocarbures.

Le rôle des divers membres qui composent ce conseil, c'est d'éclairer les pouvoirs publics sur les voies et moyens qui doivent être introduits par les pouvoirs publics pour aider, accompagner et soutenir les exportateurs dans leurs opérations à l'export.

Il est à signaler qu'une première réunion a été tenue le 27/02/2024 consacrée à la présentation du processus de développement des exportations hors hydrocarbures, durant la période écoulée, ainsi qu'à l'examen de plusieurs mesures et propositions permettant la mise en œuvre des orientations du président de la République, relatives au nouveau paradigme économique.

Il est à signaler qu'une première réunion a été tenue le 27/02/2024 consacrée à la présentation du processus de développement des exportations hors hydrocarbures, durant la période écoulée, ainsi qu'à l'examen de plusieurs mesures et propositions permettant la mise en œuvre des orientations du président de la République, relatives au nouveau paradigme économique.

L'ANEXAL A APPELÉ, À MANTES REPRISES, À ÉLIMINER LES OBSTACLES AUXQUELS LES EXPORTATEURS SONT CONFRONTÉS. LES CHOSES ÉVOLUENT-ELLES DANS LA BONNE DIRECTION ?

L'Anexal a pris part à différentes réunions avec les ministères et organismes liés à l'export. A titre d'exemples, avec le ministère du commerce et de la promotion des exportations, concernant la Stratégie Nationale à l'export, débattre des préoccupations et contraintes rencontrées par les exportateurs (filières industrielles à savoir l'électroménagers, l'agroalimentaire, etc....), proposition du projet de révision des mécanismes de soutien aux exportateurs, les foires et salons à l'étranger mais aussi avec la Direction générale des Impôts, avec la Direction Générale des Douanes, avec la Banque d'Algérie pour l'examen du projet de modification du règlement de la banque d'Algérie n°14-04 du 29 septembre 2014 fixant les conditions de transfert de capitaux à l'étranger au titre de l'investissement à l'étranger par les opérateurs économiques de droit algérien.

Un état des lieux résumant les doléances des exportateurs a été exposé lors d'une rencontre avec la Banque d'Algérie en Août 2024.

Des actions proposées par l'ANEXAL ont été concrétisées à savoir l'augmentation des frais de mission à

l'étranger (instruction n° 02 - 2024 du 25 04 2024) est mise à la disposition des entreprises afin de s'informer, "dans les meilleurs délais, sur les procédures fiscales en relation avec l'activité exercée et de faire part des difficultés éventuellement et la mise en œuvre des conventions avec AIR ALGERIE et CNAN à l'instar de celle de LOGITRANS (paiement de 50% uniquement).

QU'ATTEND L'ANEXAL DES POUVOIRS PUBLICS POUR LE SOUTIEN AUX EXPORTATEURS ET LEUR PARTICIPATION AUX MANIFESTATIONS ET AUX SALONS INTERNATIONAUX ?

Plusieurs propositions ont été soumises aux pouvoirs publics. Nous sommes dans l'attente de leur mise en application. A titre d'exemples, dépenaliser l'acte de l'export et remplacer les sanctions par des amendes financières, faciliter le transfert des fonds pour les paiements des services à l'étranger liés à des opérations d'exportations.

L'application des mesures restantes prévues par la loi concernant le Fonds Spécial pour la Promotion des Exportations (FSPE); accélérer le remboursement des frais de transports en attente depuis près de trois (03) ans et simplifier encore plus les formalités douanières. Il y a aussi la création d'un numéro vert pour les exportateurs afin de faciliter l'acte de l'export, la création d'une plateforme douanière dédiée à l'export, renforcer le transport aérien notamment vers les pays africains enclavés (Tchad Niger - Afrique centrale) à travers des tarifs préférentiels par l'application de la convention FSPE. La ligne maritime CNAN à destination de Nouakchott et les ports de l'Afrique de l'Ouest : réactiver le régime D15 afin que les fournisseurs étrangers puissent utiliser cette ligne et rentabiliser les rotations (rendre le port d'Alger comme un port de transbordement.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministere de l'hydraulique

Direction des ressources en eau de la wilaya de m'sila

NIF :4100600028036

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° : 27/2024

En application de l'article 39 de la loi N°23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et l'article 44 du décret présidentiel 15/247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, La Direction des ressources en eau de la wilaya de M'sila lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales en vue de réaliser Le :

L'opération. Renforcement d'alimentation en eau potable de la ville d'Ain el Melh à partir du champ captant Maader El Modjahidine, Bir el Fooda, commune d'Ain El Melh

(sur 23 Km de conduites, réalisation de forages, réalisation d'une station de pompage d'une capacité de 100 l/s w M'sila

lot 01: Réalisation et équipement de forage Maader El Modjahidine f 01
lot 02: Réalisation et équipement de forage Maader El Modjahidine f 02
lot 03: Réalisation et équipement de forage Maader El Modjahidine f 03
lot 04: Réalisation et équipement de forage Maader El Modjahidine f 04
lot 05: Raccordement des 04 forages (F01,F02,F03,F04) avec le réservoir
lot 06: Réalisation d'un réservoir capacité 5000 M3
lot 07: Réalisation conduite d'adduction principal vers la station de pompage et les ouvrages de stockage de la ville d'Ain el Melh

Ne peuvent soumissionner à cet appel d'offres que Les entreprises ou les groupements d'entreprises intéressées qui remplissent les conditions suivantes :

Pour les lot 01 à 04

- Première Condition C1 :

✓ Qualification et de classification professionnelle des entreprises dans le domaine Hydraulique activité principale en cours de validité catégorie Huite (08)et plus , code des forages 303.34, et code équipement des forages 709.34.

- Deuxième Condition C2 :

Avoir réalisé au moins un projet similaire de la meme nature des travaux (réalisation d'un forage) durant les 10 dernières années, y compris l'année en cours de la date de dépôt, justifier par des attestations de bonnes execution livrés par le maitre d'ouvrage numérotées, datées . contiennent la consistance des travaux ,le Montant, Delai d'exécution, la date de reception provisoire ou définitive .

Pour lot 05

- Première Condition C1 :

✓ Qualification et de classification professionnelle des entreprises dans le domaine Hydraulique activité principale en cours de validité catégorie quatre (04)et plus , code AEP 703.34.

- Deuxième Condition C2 :

Avoir réalisé au moins un projet similaire de la meme nature des travaux (réseaux d'AEP PEHD) durant les 10 dernières années, y compris l'année en cours de la date de dépôt, justifier par des attestations de bonnes execution livrés par le maitre d'ouvrage numérotées, datées . contiennent la consistance des travaux ,le Montant, Delai d'exécution, la date de reception provisoire ou définitive .

Pour lot 06

- Première Condition C1 :

✓ Qualification et de classification professionnelle des entreprises dans le domaine Hydraulique activité principale en cours de validité catégorie Cinq (05)et plus , code construction des réservoirs 3.404.34

✓ Deuxième Condition C2 :

Avoir réalisé au moins un projet similaire de la meme nature des travaux (réalisation d'un réservoir capacité 1000 M3 et plus) durant les 10 dernières années, y compris l'année en cours de la date de dépôt, justifier par des attestations de bonnes execution livrés par le maitre d'ouvrage numérotées, datées . contiennent la consistance des travaux ,le Montant, Delai d'exécution, la date de reception provisoire ou définitive .

Pour lot 07

- Première Condition C1 :

✓ Qualification et de classification professionnelle des entreprises dans le domaine Hydraulique activité principale en cours de validité catégorie Cinq (05)et plus , l'un des codes suivants: code AEP 703.34, code canalisation à grande distance 920.34.

✓ Deuxième Condition C2 :

Avoir réalisé au moins un projet similaire de la meme nature des travaux (conduite d'adduction PEHD) durant les 10 dernières années, y compris l'année en cours de la date de dépôt, justifier par des attestations de bonnes execution livrés par le maitre d'ouvrage numérotées, datées . contiennent la consistance des travaux ,le Montant, Delai d'exécution, la date de reception provisoire ou définitive .

- Troisième Condition C3 :

Le chiffre d'affaire moyen des trois meilleures années pour les années (2018-2019-2020-2021-2022-2023) est égal ou supérieure : 40.000.000.00 DA.

✓ En cas de groupement des entreprises: les membres de groupement doivent avoir s la Qualification et classification professionnelle voulu.

N.B : Si l'une des conditions mentionnées ci-dessus n'est pas satisfaite par le soumissionnaire, son offre sera considérée comme non éligible et sera donc écartée.

Les entreprises ou les groupements d'entreprises Peuvent retirer le cahier de charge de:

La Direction Des Ressources En Eau De Lawilaya De M'Sila, Cite Administrative N°02

Les dossiers des candidatures, offres techniques et financières doivent être obligatoirement accompagnée des pièces réglementaires mentionnées dans l'article 07 du cahier des charges conformément aux dispositions de l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementations du marché public et des délégations de service public.

Les offres doivent être déposées à : La Direction Des Ressources En Eau De La Wilaya De M'Sila, Cite Administrative N° (02) Sud Université Mohamed Boudlaf M'Sila(BUREAU DES MARCHES).

La durée de préparation des offres est fixée de 15 jours à partir de la date de sa première parution dans le BOMOP ou la presse.

Le dépôt des offres se fera le dernier jour du délai de préparation des offres à partir de 08.00 h jusqu'à 13.30h, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal.la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "dossier de candidature, offre technique et offre financière" selon le cas. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
avec exigence de capacités minimales N° : 27/2024

L'opération. Renforcement d'alimentation en eau potable de la ville d'Ain el Melh à partir du champ captant Maader El Modjahidine, Bir el Fooda, commune d'Ain El Melh

(sur 23 Km de conduites, réalisation de forages, réalisation d'une station de pompage d'une capacité de 100 l/s w M'sila

Lot

« Soumission à ne pas ouvrir que la commission d'ouverture et évaluation des offres»

L'ouverture des plis technique et financiers se fera en séance publique au siège de la direction de l'hydraulique de M'Sila le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14.00h. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal. L'ouverture sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée 3 mois + la durée de préparation des offrescette annonce est considéré comme une invitation aux somissionnaire pour assister à la séance d'ouverture des plis.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE DJELFA
Code fiscale : 0.002 1701.50020 69 DEP

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

N° 214 /2024

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 Du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le directeur des équipements publics de la wilaya de DJELFA, informe l'ensemble des soumissionnaires intéressées par l'avis d'attribution provisoire N°179/2024 Relatif à la réalisation d'une école primaire type 2 à Hai El Mosstakbal Djelfa -Lot unique-

,publie dans les journaux "أصوات" et "L'EXPRESS" que l'attribution provisoire est annulée.

L'EXPRESS DU 15/10/2024

ANEP : N° 2416032162

République Algérienne Démocratique et Populaire

Willaya d'Alger

Circonscription Administrative de Birtouta

Commune de Tessala El Merdja

NIF: "4100020001608501033 "

Avis D'Attribution Provisoire D'appel D'offre National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N° 08/2024

Conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi n 23/12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relative aux marches public et les articles 40 et 65 Décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marché publics et des délégations de service public.

Monsieur le président de l'Assemblée Communale de Tessala El Merdja informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°08 /2024 apparu dans le journal " أخبار اليوم " datée le 25/09/2024

et " L'EXPRESS " datée le 25/09/2024 ; portant l'exécution de travaux de projets repartis en deux Lots :

lot n 01: travaux d'aménagement des trottoirs marche' communal –tessala el merdja .

LOT N 02: travaux d'aménagement des trottoirs SIDI ABED 02- tessala el merdja

Suite au PV de la commission communale de l'ouverture et évaluation des plis N° 09/2024 du 03/09/2024, et suite au PV de la commission communale de l'ouverture et évaluation des plis « évaluation dossier de candidature » N° 19/2024 du 22/09/2024 et suite au PV de la commission communale de l'ouverture et évaluation des plis « évaluation technique » N° 20/2024 Du 29/09/2024 Et suite au PV de la commission communale de l'ouverture et évaluation des plis« évaluation financier » N° 21/2024 Du 29/09/2024.

D'éclaire l'attribution provisoire comme suite :

N°	Soumissionnaire	Montant de l'offre avant correction en TTC DA	Montant de l'offre après correction en TTC DA	Délai de réalisation	Motif d'attribution	NIF
lot n 01	E.T.P.B.H MERROUCH E MESSAOUD	6.479.550.00	6.479.550.00	02 MOIS	l'offre financier moins disant	1815180200175142
lot n 02	SARL H.B.B.H BELDI	6.345.615.50	6.345.615.50	02 MOIS	l'offre financier moins disant	001816101369619

Les soumissionnaires concernés par la présente d'appel d'offre national ouvert de capacités minimales N° 08/2024 peuvent se présenter au Bureau des marchés de l'A.P.C, pour consulter les résultats de l'analyse de leurs offres technique et financière dans un délai de 03 jours afin d'introduire un recours devant la commission des marchés compétente dans les dix (10) jours qui suivent la date de publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP

L'EXPRESS DU 15/10/2024

ANEP : N° 2416032218

L'EXPRESS DU 15/10/2024

ANEP : N° 2416032274

ORAN

Le Salon international de l'immobilier du 23 au 27 octobre

Ce rendez-vous économique est devenu une tradition annuelle à Oran. Plus de 40% des exposants sont des sociétés nouvellement créées, spécialisées dans la production de matériaux de construction, qui espèrent commercialiser leurs produits, notamment à l'ouest et au sud-ouest du pays.

Le Centre des conventions Mohammed-Benahmed d'Oran (CCO) abrite la 21^e édition du Salon international de l'immobilier, du bâtiment, de l'habitat et des travaux publics «Bâti West 2024», du 23 au 27 octobre.

Ce Salon prévoit la participation de 100 exposants du pays et de l'étranger parmi les sociétés nationales et autres étrangères d'Espagne, Chine, Turquie et autres, en plus d'institutions bancaires spécialisées dans l'habitat et d'établissements du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, ont indiqué, dimanche dernier, des organisateurs. Ce rendez-vous économique, devenu une tradition annuelle à Oran, constitue un espace de rencontre et



d'échange d'expériences entre professionnels du secteur de l'immobilier et de l'habitat, ainsi que pour mettre en place des partenariats avec des sociétés étrangères participantes. Pour rappel, plus de 40% des exposants sont des sociétés nouvellement créées, spécialisées dans la production de matériaux de construction, qui espèrent commercialiser leurs produits, notamment à l'Ouest et au Sud-

ouest du pays, souligne-t-on. En marge de ce Salon, organisé cinq jours durant à l'initiative de l'agence «SP Events Compagny», des rencontres bilatérales seront tenues entre opérateurs économiques algériens et étrangers en vue d'encourager le partenariat et d'animer des communications sur le secteur de l'habitat, du logement et des énergies renouvelables en Algérie.

M'SILA

Délivrance prochaine de 343 autorisations d'exploitation de taxis

Pas moins de 343 nouvelles autorisations d'exploitation de taxis collectifs intercommunes seront prochainement délivrées dans la wilaya de M'sila, a annoncé dimanche dernier le directeur local des Transports par intérim, Ali Barkat. L'opération, initiée par la direction de wilaya des Transports, concernera les opérateurs souhaitant obtenir des autorisations pour exercer le transport intercommunal par taxi, afin de desservir 38 communes de la wilaya, a indiqué Barkat, dans une déclaration à l'APS. La délivrance des autorisations s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les autorités locales pour répondre aux besoins de la population en matière de transport, sur la base de l'autorisation exceptionnelle accordée à la wilaya de M'sila visant à renforcer les lignes de transport par taxi. Le responsable a ajouté que les dossiers des opérateurs sollicitant des autorisations réceptionnés par les services de la direction des Transports seront étudiés par une commission installée à cet effet.

OUARGLA

Trois morts dans un accident de la route

Trois personnes sont mortes dans un accident de la route survenu dimanche en début de soirée près d'Ouargla, ont rapporté les services de la Gendarmerie nationale (GN). L'accident s'est produit au niveau du chemin de wilaya (CW-202) reliant les communes d'Ouargla et de N'Goussa suite à une violente collision entre deux motocyclettes, entraînant la mort sur place de trois personnes, alors qu'une quatrième personne a été grièvement blessée et évacuée vers l'hôpital Mohamed Boudiaf de la ville d'Ouargla, selon la même source. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances de l'accident.

BÉCHAR

Aménagement et revêtement des routes

Un vaste programme d'aménagement et de revêtement de pistes et de routes sera lancé prochainement par le secteur des Travaux publics dans la wilaya de Bechar, dans le cadre de la prise en charge des dégâts causés par les dernières intempéries enregistrées dans la région. C'est ce qu'ont indiqué les Services de la wilaya. L'opération touchera les voies de communication terrestres impactées par les inondations enregistrées par la wilaya les 7 et 8 septembre dernier dans les communes de Bechar, Abadla, Beni-Ounif, Kenadza, Meridja, Lahmar, Boukais, Taghit, Erg-Farradj, Mechraâ Houari Boumediene et Mougheul, soit un plan de charge de 368 km, a-t-on indiqué. Une autre opération portant sur le revêtement en béton bitumeux des sections dégradées par les inondations sur une cinquantaine de kilomètres des RN-6A et RN-110, reliant respectivement la wilaya au nord du pays et Bechar à Taghit, est également en voie de lancement dans le but de sécuriser et fluidifier le trafic routier, a-t-on ajouté. Une importante enveloppe a été dégagée par l'Etat pour la réalisation dans de courts délais de l'ensemble de ces opérations, ont souligné les Services de la wilaya. La normalisation de la situation, notamment au chef-lieu de wilaya, après les intempéries, a donné lieu aussi aux préparatifs de l'entame des travaux de concrétisation dans de brefs délais de passages piétons et véhicules sur le lit de l'oued, dont les crues «records» ont causé la destruction de deux ponts reliant le centre-ville de Bechar au quartier de Debdeba (nord-ouest de la ville), a-t-on fait savoir.

CULTURES PROTÉGÉES À MOSTAGANEM

Près d'un million de quintaux produits

Une production de près d'un million de quintaux de cultures protégées, toutes variétés confondues, a été réalisée dans la wilaya de Mostaganem, au titre de la saison agricole 2023-2024, a-t-on appris auprès de la direction locale des Services agricoles (DSA). Le service d'organisation de la production et de l'appui technique a précisé que la campagne de récolte des cultures protégées, comprenant une gamme de 7 produits maraichers, qui vient de s'achever, a donné lieu à un volume de production estimé à 976.450 quintaux pour un taux de rende-

ment évalué à quelque 568 quintaux à l'hectare. Lors de la campagne de récolte, lancée au début du mois de juillet dernier sur une superficie globale estimée à 1.720 hectares, la DSA tablait sur un volume de production de 1,43 million de qx, a-t-on fait savoir de même source. La production engrangée est répartie par produits agricoles comme suit : 440.000 de tomates, 270.000 de poivrons, 100.000 quintaux d'aubergine et 60.000 quintaux de concombre, a détaillé la DSA. Outre ce volume de production de ce type de produits maraichers, il y a lieu d'ajou-

ter un autre produit agricole, à savoir la courgette, produite sous serre-dôme, et dont la quantité engrangée a dépassé les prévisions, à savoir 53.000 qx contre 38.000 qx, initialement prévus, souligne-t-on. Par ailleurs, parallèlement à la campagne ciblant les cultures protégées, la wilaya de Mostaganem prévoit une production de 7.167.000 qx de 21 produits maraichers cultivés en plein champ, à l'issue de la campagne de récolte devant cibler une superficie globale estimée à 18.623 hectares, réservée à cette filière, a-t-on fait observer de même source.

TÉBESSA

40 bus affectés au transport des étudiants

La Direction des uvres universitaires (DOU) de Tébessa a alloué 40 bus au transport des étudiants de et vers les différentes facultés et instituts de la wilaya, a déclaré hier le directeur de cette structure, Hassan Messaï. Deux lignes ont ainsi été prévues pour transporter les étudiants, depuis le centre de Tébessa vers l'Université Cheikh Larbi-Tebessi et le pôle universitaire Abdelmadjid Drid, tan-

dis que quatre autres lignes desserviront des deux campus depuis les communes de Hammamet et de Bekkaria, a précisé M. Messaï à l'APS. Au cours de la nouvelle année universitaire, le DOU a accueilli 5.623 étudiants répartis entre neuf (9) résidences universitaires, qui ont récemment fait l'objet d'une opération de réhabilitation, qui a donné lieu, entre autres, à la rénovation de la plomberie et des sani-

taires, en plus de la maintenance des appareils de chauffage. Le DOU de la wilaya de Tébessa assure plus de 12.000 repas par jour aux étudiants au niveau de neuf (9) restaurants universitaires, a encore indiqué le responsable, notant que les autorités locales uvrent à la réalisation d'un restaurant central au pôle universitaire Abdelmadjid-Drid, situé dans la commune de Boulhaf Dir.

BATNA

Décès du Moudjahid Ahmed Taferguennit

Le Moudjahid Ahmed Taferguennit est décédé dimanche dernier à Batna à l'âge de 90 ans, a appris l'APS auprès de ses proches. Né le 1er mars 1934 à Kimel, feu Ahmed Taferguennit a rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1955, et participé à de nombreuses batailles et embuscades contre les forces d'occupation durant la glorieuse Révolu-

tion, se déplaçant entre plusieurs régions de la Wilaya I historique. Le corps du défunt devait être inhumé après la prière du Asr au cimetière de la commune d'Oued El Ma, la ville où il résidait, a ajouté la même source. Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, a transmis un message de condoléances à la famille du

Moudjahid disparu : "C'est avec beaucoup de tristesse que j'ai appris la nouvelle du décès de l'illustre Moudjahid Ahmed Taferguennit". M. Rebiga a ajouté, dans son message de condoléances qu'avec la disparition du défunt, un des pionniers de la glorieuse Révolution des Aurès, "l'Algérie perd l'une des personnalités les plus éminentes qui ont grande-

ment contribué aux batailles menées pour l'indépendance, puis pour l'édification du pays". "Devant cette grande perte, je ne peux qu'exprimer mes sincères condoléances à sa famille et à tous ses compagnons de lutte, priant le Tout-Puissant de lui accorder le repos éternel et de donner à sa famille et à ses proches la patience et le réconfort", a souligné le ministre.

SOLIDARITÉ

Ouverture aujourd'hui d'une exposition nationale des produits des femmes rurales

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme organisera, mardi à Alger, une exposition nationale pour la commercialisation des produits des femmes rurales, avec la participation de plusieurs femmes créatives originaires de différentes wilayas du pays, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des femmes rurales, indique un communiqué du ministère.

Cette exposition qui sera organisée, trois jours durant, au Centre commercial de la Grande Poste, permettra de mettre en lumière les créations des femmes rurales qui, grâce au soutien de l'Etat, notamment en matière de formation, d'accompagnement et de financement, ont pu "développer leurs activités, promouvoir leurs produits et obtenir une reconnaissance tant au niveau local qu'international", a précisé le communiqué.

Elle vise également à "promouvoir les créations des femmes rurales dans divers domaines et à mettre en valeur leurs compétences", ajoute la même source, indiquant que le public "pourra acheter des produits naturels tels que le miel, l'huile d'olive, les figues et les fromages, ainsi que d'autres produits comme la poterie, les cosmétiques et les articles de décoration".

Le communiqué a rappelé, à cette occasion, les instructions données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Gouvernement à l'effet d'intensifier les efforts visant à encourager l'intégration de la femme dans le processus de production nationale, en particulier les femmes rurales et au foyer, ce qui a permis de lancer "un programme national sectoriel sous l'égide du ministère de la Solidarité nationale, avec la participation de tous les secteurs et acteurs concernés, pour créer des activités économiques et des micro-entreprises dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat féminin".

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou avait présenté "des chiffres sur le programme sectoriel conjoint de soutien aux femmes au foyer et aux femmes rurales pour leur intégration dans la production nationale, faisant savoir que 9.774 femmes avaient bénéficié de crédits de l'Agence nationale de gestion des microcrédits (ANGEM) et 175.303 autres de la formation professionnelle, tandis que le nombre d'artistes s'élève à 139.514", selon la même source.

Dans le cadre de la lutte implacable contre le crime sous ses diverses formes, les services de police de la seconde Sûreté Urbaine de la circonscription administrative de Hydra, relevant de la daïra de Bir Moura Rais, ont réussi à interpeller, dans le courant de la semaine écoulée, deux suspects impli-

qués dans une sordide affaire de dégradation et de vol de mobilier urbain, consistant en des grillages en fer forgé protégeant et embellissant les arbres des boulevards.

C'est ce qu'a annoncé dimanche dernier un communiqué de la DGSN. Cette affaire criminelle a été enclenchée après que des

caméras de surveillance installées sur la voie publique ont capturé en flagrant délit deux suspects en train de voler des cadres métalliques pour décorer et protéger des arbres dans l'une des rues de la municipalité de Hydra et de les placer dans un véhicule pour les voler. En coordination avec le parquet

régional compétent et après avoir élaboré un plan de terrain solide, les membres de l'équipe ont pu arrêter les deux suspects et récupérer les objets volés, notamment.

Il s'agit de 11 grilles de protection et de décoration en fer forgé, un pied de biche qui servait à arracher ces grilles, ainsi

que le fourgon qui servait à évacuer ces objets volés. Après finalisation des procédures légales de rigueur, les suspects ont été déférés devant la justice pour constitution d'une bande de malfaiteurs, vols sur la voie publique de mobilier urbain, et détérioration de bien de la communauté.

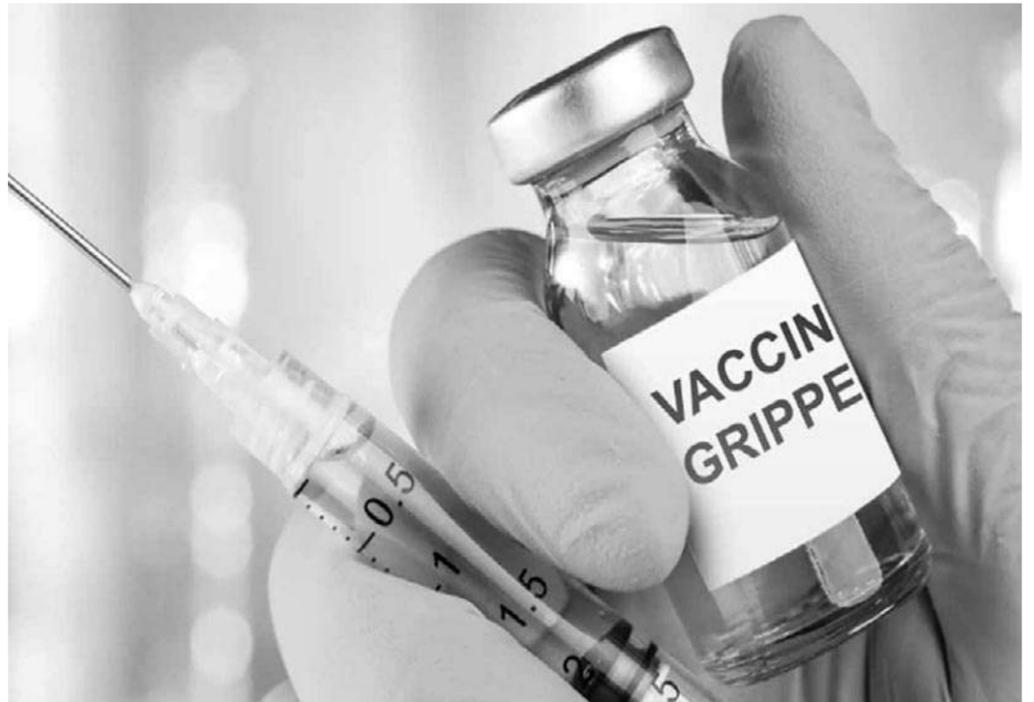
GRIPPE SAISONNIÈRE

Lancement de la campagne nationale de vaccination

"Comme chaque année, la vaccination contre la grippe saisonnière est fortement recommandée aux catégories à risque, telles que les personnes âgées de 65 ans et plus, les adultes et enfants, présentant une pathologie chronique, cardiopathies, affections pulmonaires chroniques, affections métaboliques, diabète, obésité, affections rénales, immunodéficience acquise ou congénitale notamment."

Le coup d'envoi de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière pour la saison 2024-2025 est prévu aujourd'hui, a annoncé le ministère de la Santé dans un communiqué. Selon cette même source, cette campagne s'étalera sur toute la période automno-hivernale, rappelant que la grippe saisonnière "affecte, chaque hiver, des milliers de personnes en Algérie et le moyen le plus efficace de se protéger de cette infection respiratoire, due au virus influenza, et de ses complications, est la vaccination".

"Comme chaque année, la vaccination contre la grippe saisonnière est fortement recommandée aux groupes de population à risque élevé de complications pouvant



aboutir au décès, tels que les personnes âgées de 65 ans et plus, les adultes et enfants, présentant une pathologie chronique, cardiopathies, affections pulmonaires chroniques, affections métaboliques, diabète, obésité, affections rénales, immunodéficience acquise ou congénitale notamment", note la même source.

Elle est également recommandée aux "patients transplantés, néoplasie sous-jacente, infection par le VIH, asplénie, répanocytose, les femmes enceintes quel que soit le stade de la grossesse, ainsi que les professionnels de la santé", ajoute le ministère.

La grippe saisonnière est une infection respiratoire aiguë provoquée par des virus grippeux qui circulent dans toutes les régions du monde.

Elle représente une charge de morbidité annuelle. Elle provoque des maladies dont la gravité varie et qui conduisent parfois à une hospitalisation et au décès. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), environ un milliard de cas de grippe saisonnière sont enregistrés chaque année dans le monde, dont 3 à 5 millions de cas sévères. Chaque année aussi, la maladie entraîne de 290 000 à 650 000 décès liés à des troubles respiratoires.

Les symptômes commencent un à quatre jours après l'infection et durent généralement une semaine environ. La plupart des personnes atteintes de la fièvre et des autres symptômes guérissent en une semaine sans avoir besoin de soins médicaux. Cependant, la grippe peut provoquer une maladie grave

ou la mort, en particulier chez les groupes à haut risque, notamment les très jeunes enfants, les personnes âgées, les femmes enceintes, les professionnels de santé et les personnes souffrant de maladies graves.

Dans les climats tempérés, les épidémies saisonnières surviennent principalement en hiver, tandis que dans les régions tropicales, la grippe peut survenir tout au long de l'année, provoquant des épidémies plus irrégulières. Les virus évoluent sans cesse et c'est la raison pour laquelle il est fortement recommandé de se faire vacciner chaque année. La composition des vaccins est actualisée systématiquement en mettant au point de nouveaux produits qui contiennent les virus en circulation.

Amel B.

SANTÉ MENTALE

Une étude démontre le lien entre les réseaux sociaux et l'anxiété ou la dépression

Une étude à grande échelle, qui suivra des jeunes britanniques pendant 10 ans, a livré ses premiers résultats : l'utilisation des réseaux sociaux, par les adolescents, est étroitement liée à l'anxiété et à la dépression.

Des chercheurs de l'Université d'Oxford sont en train de mener la plus grande étude mondiale sur la santé mentale des jeunes, a rapporté le Financial Times, dimanche 13 octobre.

Et selon les premiers résultats de Brainwaves, une étude d'envergure initiée le 15 avril dernier, il existe bien une relation directe entre des taux plus élevés

d'anxiété et de dépression et le temps passé en ligne sur les sites de réseaux sociaux, rapporte John Gallacher, professeur en santé cognitive, interrogé par nos confrères.

L'étude a impliqué, dans sa phase préliminaire, près de 7 200 adolescents répartis dans une vingtaine d'établissements. Ces derniers ont répondu à un questionnaire en ligne de 200 questions. Mais à terme, ce sont près de 50 000 jeunes britanniques âgés de 11 à 18 ans qui participeront à l'étude complète qui s'étend sur une durée de 10 ans, selon le site Web de Brainwaves. Nous avons besoin d'études

à grande échelle, axées sur la santé mentale des jeunes, si nous voulons que les choses changent, estime John Gallacher à la tête de l'étude, dirigée par l'Université d'Oxford, en collaboration avec l'Université de Swansea et The Day, un site en ligne d'information britannique, destiné aux jeunes.

Plus de sommeil et davantage d'exercices physiques permettraient d'améliorer considérablement la santé mentale de ce groupe d'âge. Les cinq plateformes les plus fréquemment utilisées par les jeunes sont, selon cette étude, Instagram, Snapchat, TikTok, WhatsApp et YouTube.

Des voleurs de mobilier urbain mis hors d'état de nuire

Dans le cadre de la lutte implacable contre le crime sous ses diverses formes, les services de police de la seconde Sûreté Urbaine de la circonscription administrative de Hydra, relevant de la daïra de Bir Moura Rais, ont réussi à interpeller, dans le courant de la semaine écoulée, deux suspects impli-

qués dans une sordide affaire de dégradation et de vol de mobilier urbain, consistant en des grillages en fer forgé protégeant et embellissant les arbres des boulevards.

C'est ce qu'a annoncé dimanche dernier un communiqué de la DGSN. Cette affaire criminelle a été enclenchée après que des

caméras de surveillance installées sur la voie publique ont capturé en flagrant délit deux suspects en train de voler des cadres métalliques pour décorer et protéger des arbres dans l'une des rues de la municipalité de Hydra et de les placer dans un véhicule pour les voler. En coordination avec le parquet

régional compétent et après avoir élaboré un plan de terrain solide, les membres de l'équipe ont pu arrêter les deux suspects et récupérer les objets volés, notamment.

Il s'agit de 11 grilles de protection et de décoration en fer forgé, un pied de biche qui servait à arracher ces grilles, ainsi

que le fourgon qui servait à évacuer ces objets volés. Après finalisation des procédures légales de rigueur, les suspects ont été déférés devant la justice pour constitution d'une bande de malfaiteurs, vols sur la voie publique de mobilier urbain, et détérioration de bien de la communauté.

SITUATION POLITIQUE TENDUE EN MARTINIQUE

La vie chère, le feu et la colère

Après quelques nuits d'émeutes, de pillages et d'incendies, les rues de Martinique ont retrouvé un calme relatif. Secouée par un mouvement de contestation depuis le 1^{er} septembre, la Martinique est le théâtre d'une brusque poussée de fièvre.

De sa chaise de jardin, plantée sur la Nationale 5, Terry filtre les voitures d'un hochement de cagoule, les mains en appui sur une barre de fer. Derrière lui, les flammes déchirent la nuit martiniquaise, en ces temps de lutte contre la vie chère. Ces derniers jours, l'île française des Antilles, où le prix des denrées alimentaires est 40% plus élevé qu'en métropole, vit au rythme d'un couvre-feu nocturne. Secouée par un mouvement de contestation depuis le 1^{er} septembre, elle est le théâtre d'une brusque poussée de fièvre. Une vingtaine de gendarmes ont été blessés depuis le 8 octobre, selon la gendarmerie. Terry (qui a refusé de donner son nom de famille), 19 ans, tient depuis mercredi avec quelques dizaines d'autres jeunes ce barrage filtrant à l'entrée de Rivière-Salée, une commune populaire près de Fort-de-France. «On en a marre. On lutte contre la vie chère mais on se f... de notre gueule», dit, dans la moiteur nocturne, ce vendeur fraîche-ment revenu de France métropolitaine où il a vécu plusieurs années. «En métropole, avec 200 euros, ton caddie est blindé...», assure-t-il. En Martinique, «t'as un sac cabas même pas rempli» pour ce prix, le coupe



Ketsia, munie d'une batte de baseball. Plus d'un Martiniquais sur quatre (27%) vit sous le seuil de pauvreté, près de deux fois le taux de la France métropolitaine (14,4%), selon des chiffres de 2020.

«Il faut qu'ils nous entendent»

Sur le barrage où brûlent de l'électroménager, des meubles,

une carcasse de voiture retournée et tout ce qui a pu être récupéré, la jeune femme de 23 ans ordonne aux automobilistes de faire demi-tour, sauf motif médical. «On en a marre que nos parents payent 400 euros alors qu'il n'y a rien sur le tapis» de caisse, s'énerve cette ouvrière du bâtiment, en débardeur et cagoule qui ne laisse percer que ses yeux. «Maman,

elle travaille et l'argent qu'elle reçoit, c'est même pas assez pour payer le loyer, l'électricité, l'eau et les courses. Elle ne peut pas subvenir à nos besoins», abonde un électricien de 20 ans requérant l'anonymat, lui aussi le visage masqué, équipé d'un bâton de bois et affublé d'un mini-sac à dos rose. Il résume, tandis qu'un barragiste ravive l'amas fumant d'un jet d'essen-

ce contenu dans une bouteille d'eau : «C'est désolant (d'en arriver là), de casser, de brûler. Mais on est obligés de faire des dégâts pour qu'on nous entende. Il faut qu'ils nous entendent.» Loin des barrages, le dialogue s'est noué entre Etat et acteurs locaux, mais pour l'instant, sans déboucher sur un accord sur la baisse du coût de la vie.

«On tient»

Après quelques nuits d'émeutes, de pillages et d'incendies, les rues de Martinique ont retrouvé un calme relatif entre samedi et dimanche sous l'orage caribéen, malgré des forces de l'ordre invisibles et des barrages fumants.

Ces derniers sont circonscrits aux quartiers sensibles en périphérie du chef-lieu. Aux Quatre-Croisées, un carrefour de Saint-Joseph au nord de Fort-de-France, le nœud routier reste sous le contrôle d'hommes prêts à en découdre, sans que les forces de l'ordre tentent de dégager cet axe érigé en place fortifiée par des engins en tout genre et des voitures en feu. «On tient le poste. Jusqu'à ce qu'ils prennent en compte nos revendications sur la vie chère», y explique un homme encagoulé et ganté, parmi des dizaines d'autres munis de bouteilles de vodka et de projectiles. Pour monter les barrages, un objet est particulièrement plébiscité : le réfrigérateur. A Rivière-Salée, où les barragistes assurent répondre aux consignes du Rassemblement pour la protection des peuples et des ressources afro-caribéens (RPPRAC) le mouvement à l'origine de la mobilisation contre la vie chère, Ketsia regarde un frigo brûler. Elle soulève sa cagoule, souffle : «La fin d'un frigo vide.»

RAVAGÉ PAR UNE GUERRE FRATRICIDE

Le Soudan face au risque d'implosion

Alors que le pays est ravagé par une guerre fratricide entre les généraux Al-Bourhane et «Hemetti», les deux camps font appel à des milices locales.

Difficilement contrôlables, elles intensifient la violence du conflit et la crise humanitaire. La multiplication des fronts qui opposent, depuis 2023, l'armée régulière d'Al-Bourhane et l'unité paramilitaire de «Hemetti», connue sous le nom de Forces de soutien rapide (FSR), enfonce le pays dans une guerre d'usure. Selon une estimation américaine, 150 000 personnes sont mortes

au cours du conflit, 11 millions d'habitants ont dû quitter leur domicile et 2,3 millions ont fui dans des pays voisins. Cette guerre entraîne dans son sillage de nombreux groupes armés qui prètent allégeance à l'un ou l'autre des camps et des dizaines de milliers de civils. Les deux protagonistes reçoivent l'aide de pays étrangers, alimentant ce conflit aux conséquences humanitaires dramatiques. Tandis que l'Égypte et l'Arabie saoudite épaulent l'armée officielle, les FSR reçoivent des soutiens des Emirats arabes unis et de la Russie.

IMMIGRATION

Un nouveau texte annoncé pour 2025

La porte-parole du gouvernement, Maud Bregeon, a confirmé dimanche 13 octobre que le projet visera notamment à porter à deux cent dix jours la durée maximale de rétention des étrangers, en réaction au meurtre de Philippine et comportera d'autres mesures «utiles pour protéger les Français». Le premier ministre, Michel Barnier, et le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, à l'Assemblée nationale, à Paris, le 2 octobre 2024. L'immigration est un thème politique condamné à subir la loi des séries : une loi est votée sur ce sujet en moyenne tous les deux ans, et chacune se bâtit sur le constat d'échec de la précédente, y compris lorsque ses effets n'ont pas encore pu se faire sentir. Dimanche 13 octobre, la porte-parole du gouvernement, Maud Bregeon, a confirmé sur BFM-TV qu'il y aurait un nouveau texte «en début d'année 2025». Le précédent a été promulgué le 26 janvier, soit il y a moins de neuf mois, et certains décrets d'appli-

cation sont toujours attendus. «Il faudra une nouvelle loi immigration», a déclaré Mme Bregeon, notamment pour porter à deux cent dix jours (contre quatre-vingt-dix jours aujourd'hui) la durée maximale de rétention des étrangers visés par une mesure d'éloignement. Une mesure mise sur la table par le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, après le meurtre d'une étudiante, Philippine, le 21 septembre. Le principal suspect, un Marocain déjà condamné pour viol, avait été libéré d'un centre de rétention faute de perspective d'éloignement vers son pays. «On ne s'interdit pas (...) d'y mettre d'autres dispositions (...) utiles pour protéger les Français», a ajouté Mme Bregeon. Depuis qu'il est arrivé Place Beauvau, M. Retailleau a plusieurs fois dit son souhait de réintroduire des dispositions de la loi Darmanin censurées par le Conseil constitutionnel car considérées comme des cavaliers législatifs, c'est-à-dire sans lien direct avec le texte d'origine.

GÉNOCIDE DES TUTSIS

Abandon des poursuites contre le rebelle hutu Mbarushimana

L'ex-employé des Nations unies et chef rebelle hutu Callixte Mbarushimana a bénéficié d'un abandon des poursuites en France pour participation au génocide des Tutsis au Rwanda en 1994, la justice ayant estimé les charges contre lui insuffisantes, a appris l'AFP dimanche de source proche du dossier. Dans une ordonnance datée du 1er octobre et dont l'AFP a eu connaissance, une juge d'instruction spécialisée du pôle crimes contre l'humanité du tribunal judiciaire de Paris a conclu à un non-lieu, conformément aux réquisitions du parquet, après analyse de «l'ensemble» des «éléments à charge et à décharge». Callixte Mbarushimana, 61 ans, mis en examen depuis 2010 pour crimes contre l'humanité et complicité, a «toujours clamé son innocence», a rappelé son avocate Me Laurence Garapin, jointe par l'AFP. «Aucun élément n'a permis d'établir une culpabilité ou une participation à un quelconque fait criminel», a-t-elle souligné, saluant une enquête «longue, complète, avec des confrontations et des documents du TPIR» (Tribunal pénal international pour le Rwanda) versés à la procédure. L'avocat du Collectif des parties civiles pour le Rwanda (CPCR), Me Simon Foreman, a indiqué à l'AFP avoir fait appel du non-lieu, estimant l'enquête lacunaire : certains témoins n'ont pas été entendus et les informations d'un

rapport d'enquête interne des Nations unies n'ont pas été vérifiées selon lui. «Les investigations ont été de fait suspendues dès 2017. Avec cette décision, le choix a été fait de les arrêter définitivement, ce qui s'inscrit davantage dans une stratégie de clôture des vieux dossiers que dans la volonté d'établir la vérité sur les responsabilités de M. Mbarushimana», a-t-il commenté. Le génocide commis en 1994 au Rwanda, à l'instigation du régime extrémiste hutu alors au pouvoir, a fait environ 800 000 morts entre avril et juillet 1994, essentiellement parmi la minorité tutsie mais aussi des Hutus modérés, selon l'ONU. En 1994, Callixte Mbarushimana était responsable informatique du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) à Kigali. Plusieurs associations et victimes du génocide l'accusent d'avoir adhéré à l'idéologie extrémiste hutu, d'avoir mis à disposition des Forces armées rwandaises (FAR) et des milices Interahamwe du matériel du Pnud, dressé une liste de Tutsis à tuer et d'être impliqué dans des massacres. Au cours de l'enquête ouverte après une plainte en 2008 du CPCR, les enquêteurs français de l'Office central de lutte contre les crimes contre l'humanité et les crimes de haine (OCLCH) se sont déplacés plusieurs fois au Rwanda, entre 2013 et 2017. AFP

SÉLECTION NATIONALE U 20

Les jeunes «Verts» prêts pour l'UNAF

La sélection nationale algérienne U 20, a bouclé, avant-hier soir son dernier stage avant le tournoi de l'Union nord africaine de football (UNAF) qui débutera au mois de novembre prochain en Egypte.

Les poulains de Yacine Mana ont disputé une double confrontation amicale face à son homologue mauritanienne et qui ont tout deux eu lieu au stade Mustapha Tchaker de Blida. Ainsi, la première s'était déroulée en fin de semaine dernière et s'était soldée sur un match nul (2/2). Rayan Jawad Kolli a ouvert la marque pour les Verts à la 28e minute de jeu avec une belle frappe. Les Mauritaniens ont ensuite égalisé à la 65e minute, avant de prendre l'avantage à un quart d'heure de la fin de match. Les Algériens ont finalement obtenu un penalty dans la dernière minute de la partie, transformé par Kohili (90e). Pour le second match disputé avant-hier, les petits Verts l'ont emporté, cette fois-ci, sur le score de (2/0). C'est l'homme en forme de la sélection et l'attaquant du Paradou AC, Ahmed Kohili, qui a inscrit



les deux buts de la sélection et qui ont permis aux Algériens de terminer sur une bonne note lors de ce dernier stage avant le début des choses sérieuses et le tournoi de l'UNAF, qualificatif à la phase finale de la CAN de la catégorie. Il faut

savoir que Mana pour ce deuxième match a revu son plan de jeu et sa stratégie et cela a payé avec ce succès et qui est plus psychologique puisqu'il permet aux joueurs de croire en leurs potentialités et de tenter donc un exploit en terre

égyptienne en tentant d'arracher la qualification pour la phase finale de la CAN même si cela ne sera pas chose facile en présence de la Tunisie, le Maroc et autre la Lybie en plus de l'Egypte. Pour revenir à ce stage, il faut savoir que le sélectionneur avait fait appel à 26 joueurs, dont quatre évoluent à l'étranger, principalement en France, à savoir, Sahraoui Jibril (AS Saint-Etienne), Zeghadi Mohamed (Montpellier), Fatahine Anis (Paris FC) et Kolli Rayan Jawad (Quin Park Rangers).

MANA VEUT D'AUTRES RENFORTS

Par ailleurs et à un mois du rendez-vous important pour la sélection nationale U 20, le sélectionneur national, Yacine Mana, veut d'autres renforts supplémentaires pour faire bonne figure lors de ce tournoi UNAF et tenter de décrocher la qualification à la phase finale de la CAN de cette catégorie. Mana sait que la mission sera compliquée et c'est pour cela qu'il souhaite mettre en place un groupe capable de relever le défi et réussir l'objectif tracé en compagnie de la DTN. Installé à la tête de cette sélection il y a déjà une année, Mana souhaite faire évoluer les choses, surtout que l'EN ne s'était pas qualifiée pour la précédente édition de la CAN. Il sait que pour gagner face aux gros bras de la région nord-africaine, il faudra faire un choix judicieux et prendre les meilleurs que ce soit parmi ceux qui évoluent sur le plan local dans nos clubs ou parmi ceux évoluant à l'étranger. Il faut savoir que le fait qu'il ait bénéficié du noyau de l'ex-sélection U17 qui avait remporté la Coupe arabe en Algérie lui a facilité quelque peu la mission en ce sens qu'il y a déjà une cohésion entre eux, mais les choses seront certainement plus compliquées lors de la Coupe de l'UNAF des U 20.

Marouane A.

LIGUE 2 AMATEUR- GROUPE CENTRE-OUEST (4E JOURNÉE)

la JSEB nouveau Dauphin

La Jeunesse Sportive d'El Biar s'est imposée (4-1) contre le RC Arbaâ, en match disputé dimanche après-midi au stade du 1er-Novembre à Mohammadia (Alger), pour le compte de la quatrième journée de la Ligue 2 amateur de football (Groupe Centre-Ouest). Le RC Arbaâ a ouvert la marque à la 21e minute de jeu, avant que les locaux n'égalisent à la 40e et de prendre l'avantage juste avant la pose (45e+1) et terminer la première en leur faveur

(2-1). En seconde période, la JSEB a ajouté deux autres buts dans le temps additionnel (90e+3 et 90e+6), pour un score final de (4-1), devant un adversaire qui a terminé la dernière demie-heure du match à dix (64e), après l'expulsion d'un de ses joueurs. Cette précieuse victoire propulse la JSEB à la deuxième place du classement général, avec huit points, alors que le RCA reste avant-dernier, avec un seul point au compteur.

LIGUE 1 MOBILIS

La LFP dévoile le programme de la 5e journée

La Ligue de football professionnel (LFP) a dévoilé le programme de la 5e journée

du championnat de Ligue 1 Mobilis, dont les matchs se joueront les vendredis 18 octobre et samedi 19 octobre, a-t-elle indiqué sur son site officiel. Quatre rencontres sont programmées le vendredi 18 octobre, dont le derby algérois entre USM Alger - CR Belouizdad, programmé au stade du 5-juillet 1962 (19h00), alors que l'actuel leader l'Olympique Akbou recevra la lanterne rouge ASO Chlef au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa (16h00). Cette 5e journée se poursuivra le samedi 19 octobre avec quatre matchs au menu.

MC EL BAYADH

Mise en vente d'abonnements annuels pour les supporters

La direction du MC El Bayadh a lancé, ce dimanche, une opération de vente d'abonnements annuels au profit des supporters de son équipe désirant assister aux rencontres à domicile des "Bleu et Blanc" au titre du Championnat de Ligue 1 de football de cette saison, a annoncé le club du Sud-ouest du pays. Les initiateurs de cette action ont fixé à 15.000 DA le prix de l'abonnement, au moment où cette formation traverse une crise financière aigue ayant privé les joueurs, dont le contrat avec le club court toujours, de leurs salaires depuis huit mois, comme indiqué, récemment, par le capitaine d'équipe Belaid Kouar. Cette situation s'est également repercu-

tée sur les résultats des protégés de l'entraîneur Fouad Bouali, qui ont enchaîné trois défaites de rang, dont une à domicile, lors des trois premières journées du championnat, avant de se rebiffer en créant la surprise de la 4e journée en battant le CR Belouizdad (3-2), vice-champion d'Algérie sortant et détenteur du trophée de la Coupe d'Algérie, dans un match joué samedi soir au stade du 5-juillet à Alger. Malgré cette victoire, le MCEB, qui en est à sa troisième saison parmi l'élite, est toujours en bas du tableau. Cette équipe occupe la 15e et avant-dernière place au classement avec trois points.

RC KOUBA

Boualem Charef nouvel entraîneur

Le technicien Boualem Charef, est devenu le nouvel entraîneur du RC Kouba, en remplacement de Mourad Karouf, limogé, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 2 amateur de football (Groupe Centre-Ouest), dans un communiqué publié dimanche. La direction du RCK annonce la désignation de Boualem Charef à la tête de la barre technique de l'équipe première, accompagné de son staff. Le nouveau coach a entamé ses fonctions ce dimanche après-midi, précise la club algérois. La formation koubéenne a signé vendredi soir son pre-

mier succès depuis le début de la saison, en déplacement face au SC Mecheria (2-1), pour le compte de la 4e journée du championnat. Un succès qui a permis aux coéquipiers du capitaine Sid Ali Yahia Chérif de monter à la 8e place au classement, en compagnie du SKAF Khe-mis-Miliana et du GC Mascara, avec 5 points chacun. Boualem Charef (66 ans) restait sur une expérience sur le banc de l'USM El-Harrach la saison dernière. Il a entraîné plusieurs clubs en Algérie tels que le MC Alger (2014), l'USM Bel-Abbès (2015), et l'USM Alger (2022).

KARATÉ / CHAMPIONNATS DU MONDE 2024 (CADETS, JUNIORS ET U21)

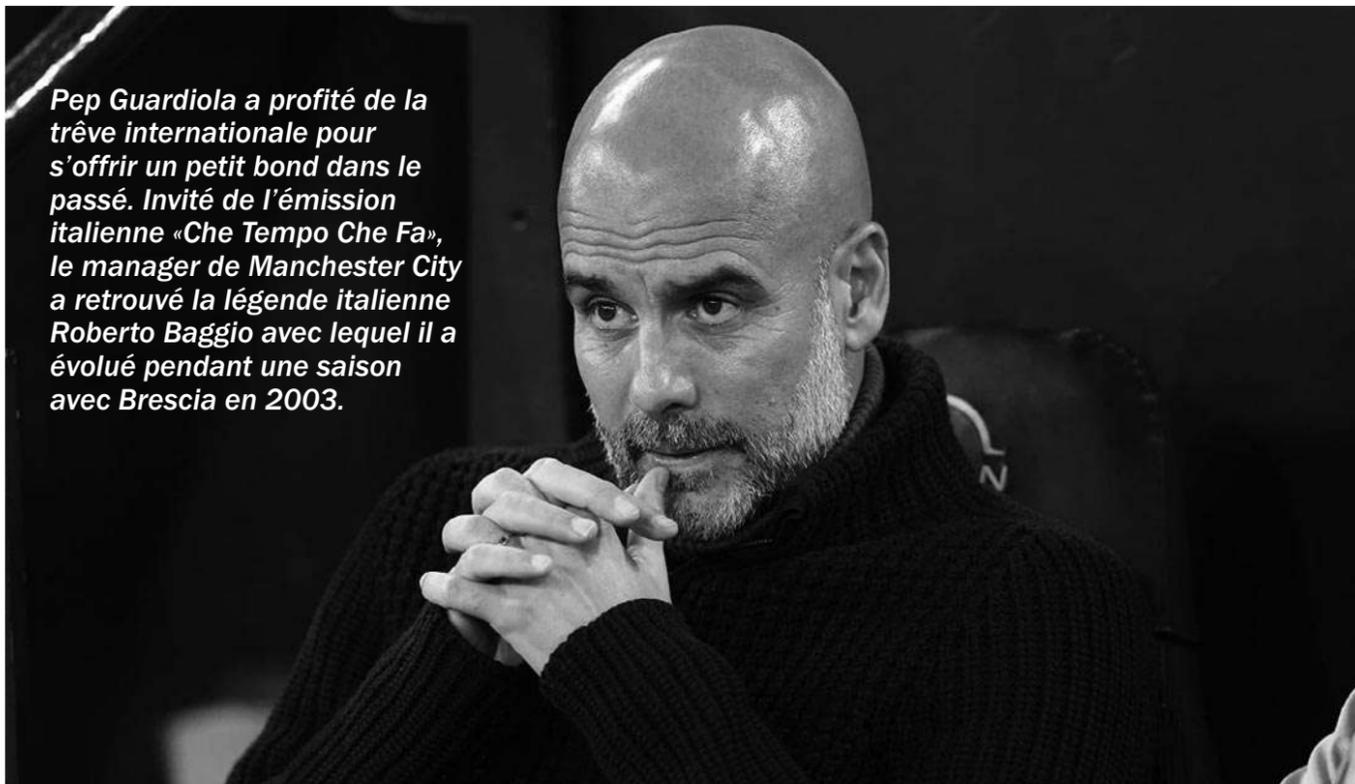
Honorable 5e place pour les Algériens Ziadi et Yahiaoui

Les Karatékas algériens Youcef Ziadi et Kenza Yahiaoui se sont finalement contentés de la cinquième place aux Mondiaux 2024 de Karaté, qui prennent fin dimanche à Venise-Jesolo (Italie), après leurs défaites dans les petites finales pour le bronze, disputées dimanche. Ziadi était engagé dans la spécialité (Kata), dans la catégorie des moins de 21 ans (messieurs), alors que Yahiaoui a concouru en kumité (-55 kilos), chez les moins de 21 ans (dames). Après un excellent début de parcours, passant les quatre premiers tours, respectivement contre l'Australien Dylan Fisher, le Bulgare Georgi Matuski, le Mexicain Carlos Santiago Vega et le Français Lucas Hoffmann, Ziadi s'est incliné en demi-finale contre le Slovaque Hrak Numann, ratant la grande finale. Néanmoins, l'international algérien était toujours en lice pour la médaille de bronze, perdu face au Japonais Ishikawa Taiga. De son côté, Kenza Yahiaoui a réussi aussi un bon début de parcours en kumité (-55 kilos) des

moins de 21 ans (dames). Elle a remporté ses trois premiers combats, contre la Brésilienne Amanda Orikava, la Greque Lydia Lamprini et la Saoudienne Malak Al-Kholaidi, avant de voir son chemin d'arrêter en quarts de finale, face à l'Égyptienne Menatalah Alhawary. Repêchée pour la bronze, l'Algérienne a fait un bien commencer avant de perdre lors de la petite finale contre la représentante de la Thaïlande. L'Algérie participe aux Mondiaux 2024 de Karaté avec un total de 21 athlètes: 14 garçons et 7 filles, engagés dans différentes catégories d'âge : cadets, juniors et U21. Aussi parmi les meilleurs représentants algériens classés lors de ces Mondiaux, Nazim Douidi (76kg), qui a pris la septième place en kumité des -21 ans, ainsi que Sarah Inès Lounas (-50kg), 7e en kumité. Ces Mondiaux de Karaté, organisés pour la première fois en Italie, ont enregistré la participation d'environ 2.000 jeunes athlètes, représentant 113 pays, ce qui représente un nouveau record.

MANCHESTER CITY

Guardiola brouille les pistes sur son avenir



Pep Guardiola a profité de la trêve internationale pour s'offrir un petit bond dans le passé. Invité de l'émission italienne «Che Tempo Che Fa», le manager de Manchester City a retrouvé la légende italienne Roberto Baggio avec lequel il a évolué pendant une saison avec Brescia en 2003.

Il s'est ainsi remémoré les bons souvenirs de sa carrière de joueur, sans parvenir à éviter les questions au sujet de son avenir sur le banc de Manchester City. En fin de contrat à l'issue de la saison, il explique ne pas avoir encore tranché mais dément avoir opté pour le départ.

«Nous verrons. J'ai toujours besoin de réfléchir et décider ce que je veux faire», a-t-il déclaré. «Je suis un peu fatigué parfois. On est tous fatigués de ce qu'on fait, mais au final on aime ça», a-t-il confié à un autre moment de l'émission. Le nom du technicien espagnol est cité ces derniers temps parmi les possibles candidats au poste de sélectionneur de l'Angleterre. Il a démenti un accord. «Ce n'est pas vrai», a-t-il lancé. «Je suis le manager de Manchester City, je n'ai rien décidé.

Tout peut arriver, donc je ne sais pas.» Guardiola a éludé avec humour d'autres questions sur ses potentiels prochains challenges comme une éventuelle aventure en Italie. «Si Baggio me sert d'assistant», a-t-il rétorqué en rigolant. Depuis plusieurs mois, Guardiola s'échine à esquiver les questions sur le sujet de son avenir, malgré l'insistance des fans pour le voir rester. «J'ai dit au début de cette conférence de presse que je ne parlerai pas de ce sujet. Il arrivera ce qu'il arrivera, avait-il balayé début octobre. «La réalité c'est que je suis plus proche de partir que de rester», avait-il assuré quelques mois plus tôt en expliquant avoir la sensation d'avoir un peu fait le tour de son poste. «J'avais déjà cette sensation la saison dernière. (...) Lorsque nous avons gagné à Istanbul (la Ligue des champions

ndlr), j'ai dit: 'C'est fini'. Qu'est-ce que je fais encore là? C'est fini, il ne reste plus rien à faire.» La nomination à venir de Hugo Viana pour remplacer le directeur sportif Txiki Begiristain en 2025 interroge aussi sur la poursuite de Guardiola sur le banc des Citizens.

IL DÉCLARE ENCORE SA FLAMME À LIONEL MESSI

Le technicien espagnol a évoqué aussi, lors de son passage à cette émission, le génie argentin, Lionel Messi, qu'il avait eu sous sa coupe alors qu'il entraînait le FC Barcelone. «Peut-être que je manque de respect à Pelé et Diego Maradona mais... c'est le meilleur joueur de tous les temps», a lâché l'entraîneur catalan qui s'est remémoré les bons souvenirs avec La Pulga lors de leur aventure barcelonaise qui aura duré près de 4 ans.

«J'ai vu ce gars à l'entraînement, tous les trois jours... ce que faisait Messi était d'une beauté. Chaque match c'était deux buts et trois passes décisives. 15 ans de régularité... Quand on le voit d'aussi près, on se rend compte de ce que c'est réellement. C'est unique. Nous avons de la chance d'avoir pu admirer ça, ça n'arrive qu'une fois dans une vie», a conclu l'Espagnol. Déjà en 2022 le technicien des Cityzens encensait de la même façon son ancien joueur, à jamais associé à la belle époque du Barça. Et si ce sont aussi, les dettes dans lesquels est toujours plongé le club catalan, qui relie les Blaugranas à Messi, les souvenirs inscrits dans la mémoire des fans et des dirigeants restent intarissables, après plus de 15 ans d'exploits... au point même de lui ériger un monument?

LIGUE DES NATIONS

Le coup franc d'Alexander-Arnold lui rapporte 500 livres

Un nouveau bijou en Ligue des nations. Opposée à la Finlande dimanche, l'Angleterre s'est bien rattrapée après sa déconvenue en Grèce, et s'est finalement imposée 3-1. Et les Three Lions peuvent dire merci à Trent Alexander-Arnold, qui a fait le break à 2-0, pour marquer un coup franc direct magistral. Un golazo qui devrait lui rapporter 500 livres sterling, pariés juste avant de tirer avec Jack Grealish. Légèrement excentré à gauche à l'entrée de la surface, le latéral de Liverpool a placé un coup franc direct limpide, terminant directement sous la barre transversale de Lukas Hradecky, gardien du Bayer Leverkusen, qui ne peut rien faire. Sauf que juste avant d'inscrire ce golazo, Jack Grealish avait lancé un défi à Alexander-Arnold. «J'ai dit que s'il marquait ce but, je lui donnerais 500 livres sterling et il l'a simplement déposé dans la lucarne. Donc maintenant, je lui dois ça», a rigolé le milieu de terrain de Manchester City au micro d'ITV. Le sélectionneur intérimaire anglais Lee Carsley a lui aussi rendu hommage à son numéro 2: «La qualité de Trent parle d'elle-même. Je ne pense pas que je lui ai trouvé une place, il a plus que mérité la sienne.» «Nous nous pardons dans les débats pour savoir s'il doit jouer au poste d'ar-

rière gauche ou d'arrière droit et sur sa meilleure position, mais tant qu'il est efficace, c'est une bonne chose de l'avoir», préfère-t-il retenir. Face à la Finlande, «TAA» était aligné latéral gauche, alors qu'il est plutôt aligné à droite avec son club. Avec cette large victoire 3-1, l'Angleterre s'est rassurée, elle qui restait sur une défaite à domicile contre la Grèce (2-1). Avant ce très beau but, Jack Grealish avait ouvert le score d'un plat du pied (18e), avant de voir Declan Rice s'ajouter lui aussi à la liste des buteurs à la 87e minute. Les Three Lions restent provisoirement 2e du groupe 2 de la Ligue B.

MARATHON DE CHICAGO

La Kényane Chepngetich bat le record du monde féminin

Presque deux minutes de mieux que l'ancien record du monde ! La marathonnienne kényane Ruth Chepngetich a réussi un exploit hors norme, dimanche 13 octobre à Chicago, en devenant la première femme à courir les 42,195 km en moins de deux heures et 10 min. Par une météo propice à la performance, elle a franchi la ligne après 2 h 09 min et 56 sec de course selon le temps officiel rectifié, reléguant aux oubliettes l'ancien record établi en septembre 2023 à Berlin par l'Éthiopienne Tigist Assefa en 2 h 11 min 53 sec. Chez les hommes, c'est également un Kényan, John Korir, qui s'est imposé détaché, en 2 h 02 min 43 sec. Il succède au palmarès à Kelvin Kiptum, qui avait battu l'an dernier sur ce même parcours le record du monde masculin en 2 h 00 min et 35 sec, avant de trouver la mort en février dans un accident de voiture, à l'âge de 23 ans. «Je dédie ce record à Kelvin, lui aussi avait battu un record du monde ici et il aurait pu encore en battre un», a d'ailleurs immédiatement déclaré Chepngetich après l'arrivée. Les 50 000 participants avaient observé une minute de silence en mémoire du jeune Kényan sur la ligne de départ.

«J'AVAIS CE RECORD DU MONDE EN TÊTE»

À 30 ans, la nouvelle reine du marathon est loin d'être une inconnue. Championne du monde sur la distance en 2019, elle savait aussi que Chicago - l'un des six «majors» du circuit mondial - lui réussissait parfaitement : elle y avait déjà gagné en 2022 et pris la deuxième place en 2023.

«Je suis très fière de moi. J'avais ce record du monde en tête, c'était mon rêve, et aujourd'hui tout était parfait», a-t-elle lâché en guise d'explication, «j'ai pu me préparer parfaitement pendant trois mois».

De fait, elle n'a pas battu ce record par hasard, ou sur sa seule forme du moment. Elle l'a au contraire construit en prenant le risque de partir sur un rythme incroyablement élevé, qu'aucune femme avant elle n'avait jamais osé adopter.

Au 10e km déjà, ses concurrentes avaient déjà toutes disparu de son rétroviseur. Bien calée derrière ses meneurs d'allure, elle a franchi cette première marque sur les bases d'une course en 2h 07 min 30 sec ! Elle a ensuite très légèrement ralenti l'allure, mais avec une régularité maîtrisée, et en restant toujours largement sous les temps de passage du record.

Elle améliore au passage son record personnel de plus de quatre minutes.

ESPAGNE

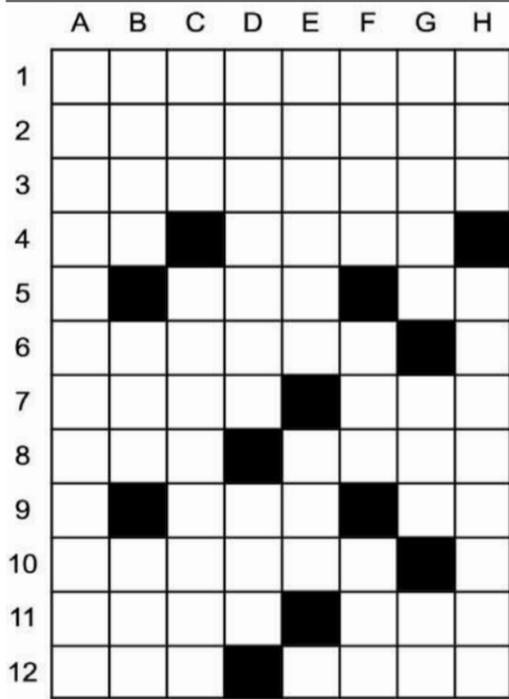
La blessure de Yamal fait trembler tout le monde

Alerte pour Lamine Yamal. L'attaquant espagnol n'a pas été épargné par les Danois samedi soir en Ligue des nations. Si l'Espagne s'est imposée 1-0 à Murcie (but de Zubimendi), le crack du FC Barcelone a reçu plusieurs coups durant la rencontre. Le latéral gauche Victor Kristiansen, son principal adversaire sur le terrain, ne l'a pas ménagé. Il a même fini par écoper d'un carton jaune à la 85e minute. «C'était juste pour dire que moi aussi je suis dans le combat, que je n'ai pas peur

de toi», s'est-il justifié auprès du site danois Ekstra Bladet. Mais cette agressivité n'est pas restée sans conséquence pour le jeune champion d'Europe. Cinq minutes après que le joueur de Leicester a été averti, Lamine Yamal a dû être remplacé (90e). Le joueur de 17 ans a ensuite été pris en charge par le staff médical de la Roja avant de quitter le stade en boitant. Pas rassurant d'autant que l'Espagne défie la Serbie dès mardi, que le Barça reçoit Séville dans une semaine avant un énorme

choc contre le Bayern Munich en Ligue des champions. Selon Sport, la blessure de Yamal n'inspire toutefois pas trop d'inquiétude à son staff médical espagnol. Le joueur devra néanmoins passer des examens médicaux ce dimanche pour en savoir plus sur la gravité de ses pépins physiques. Lamine Yamal pourrait être ménagé face aux Serbes, ou être remplaçant. La Roja occupe la tête de son groupe avec un point d'avance sur le Danemark et trois sur la Serbie.

Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

- Sont utilisés pour une purge.
- Qui a un goût de bonbon.
- Groupes de notes.
- Bien roulé. Célèbre tour d'Italie.
- Secteur du bâtiment. Racing-Club.
- Approuvée.
- Roi de Shakespeare. Il pratique le ramassage.
- Chevalier ambigu (d'). Un trou dans la peau.
- Gardien du PAF. À le.
- Impalpable et aérien.
- Elle tombe chaque soir. Il suit les élèves.
- Base de lancement. Bois béni aux Rameaux.

VERTICALEMENT

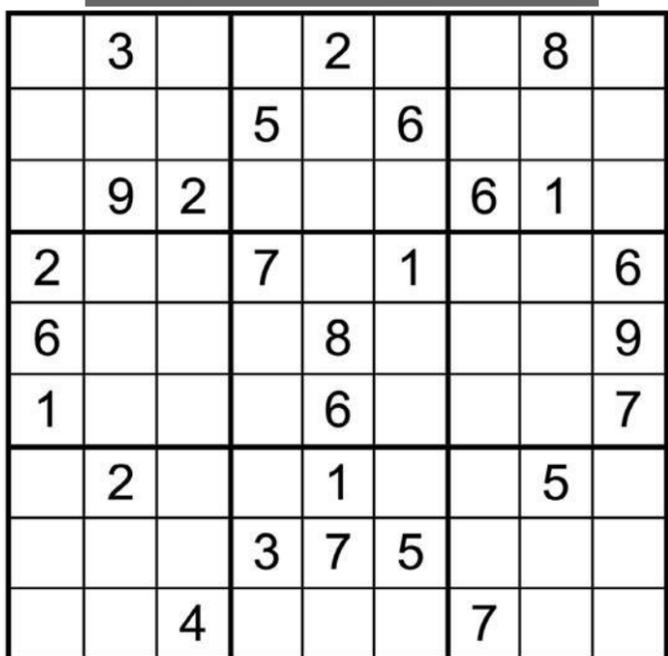
- Pas en face.
- Sur le dos du cheval. Complément d'histoire. Descend.
- Douze à Rome. Prise d'air du poisson.
- Choisir de préférence. Il va sous l'assiette.
- L'oignon fait sa force. Préposition.
- Elles émergent au large. Auteur italien. Pièce disparue.
- S'en donner à cœur joie. Brillant locataire du perchoir. Il est immuable dans le cercle.
- Devant ce qui est à lui. Brosses électriques à parquet.

LES MOTS FLÉCHÉS

CHAMPION DE LA PARESSE	ADRESSE AVEC AROBASE	PARTICULE À NOYAU	MARQUE L'INTENTION	ORIENTANT	CHAÎNE DE TÉLÉ	
AMBIANCE SOCIALE	PASSIONNER	ASSEZ BIEN	TÉLÉ-COPIER	CONTINENT DE LA CHINE	EMBAUCHE	
			ENNEMI DE GRANT			
PRODUIT DOPANT						
À L'OPPOSÉ DE						
		MEMBRANE EN CRÂNE				
DÉNOUÉE				ÉLÉMENT D'UN ANCIEN ALPHABET	C'EST LA CAPITALE DE LA GRÈCE	
BERCEAU DE BATEAU						
					GALLIUM AU LABO	
					AVION À RÉACTION	
COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE					PREND DES RISQUES AVEC ASSURANCE	ILS SONT EXÉCUTÉS PAR LE VIRTUOSE
POLICIER						
S'EXPRIME TEL UN CERVIDÉ	CANARDS QUI FOURNISSENT UN DUVET	ESPRIT SAVANT	PROFOND SOMMEIL	RÉPARA LA QUILLE DU NAVIRE	AUTEUR DE RAGOTS	
		ESPÈCE DE PETITE PATATE	COULER DES JOURS HEUREUX	DIS-SIMULÉS	GESTE DE SCOUT	
SANS APPEL						
AUSSI						
		METTRAIS DE LA VIE				
		BIEN À ELLE				
PROPRE À L'ÉTÉ						
DONNER EN LOCATION						
				INDIQUE LE LIEU OÙ L'ON EST		
PAS TOUT A FAIT AU SUD			ELLE VECUT AUX CÔTES D'ARAGON			



SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ABEE ABIME ABRITER ACTION APHTE ATTIRE CHARTER COREEN EPILE
 ESPIEGLE ETAI FACTRICE FLAMBEE FLOTTILLE FORTIN GALETAS GUSTATION
 MIMETISME NETTOYER OBSTACLE SBIRE SCOTCH SUITE ULTRASON UTOPIE

E	S	E	G	I	S	G	O	R	N	M	R
L	E	C	L	U	A	B	E	O	I	E	R
G	E	I	O	L	S	T	I	M	T	E	N
E	B	R	E	T	I	T	E	R	Y	N	E
I	M	T	A	R	C	T	A	O	E	I	E
P	A	C	B	A	I	H	T	T	P	T	R
S	L	A	I	S	C	T	H	O	I	R	O
E	F	F	M	O	E	P	T	U	L	O	C
A	B	E	E	N	A	U	S	A	E	F	N

FORUM CULTUREL AURÉSIEN

Un retour après une interruption de cinq ans

L'auditorium du Centre de recherche scientifique de l'Université Mostefa-Benboulaïd de Batna a abrité, en présence d'intellectuels, d'artistes et de passionnés de littérature, une nouvelle édition du Forum culturel aurésien, qui fait son retour après cinq ans d'absence.



Cette édition, organisée, samedi, par l'Association des Amis d'Imedghassen, est consacrée à la mise en lumière du livre *Impressions Aurésiennes d'un fils d'Amentane* du regretté Saïd Merzougui (1940-2020), nouvellement édité, selon des avis recueillis par l'APS auprès des participants. Le livre, «caractérisé par un style attachant et des tournures élégantes», évoque des personnalités connues dans la région des Aurès et d'anciens élèves de l'ancienne école batnéenne, à l'image du Cheikh réformiste, Omar Dardour, du médecin moudjahid Belkacem Hamdiken, des artistes plasticiens Abderrahmane Tamine, dit Abdou, et Cherif Merzougui, entre autres. Les témoignages des compagnons du défunt Saïd Mer-

zougui se sont attardés sur sa passion pour l'écriture et sa maîtrise des techniques littéraires, lui qui a été, jusqu'à sa retraite, enseignant de physique, avant d'occuper plusieurs postes administratifs, des fonctions assumées avec engagement sans jamais le détourner de sa passion, l'écriture et, surtout, de son immense intérêt pour le patrimoine de la région. Le responsable du département de langue et de littérature françaises de l'université Batna 2 dira, dans une allocution pronon-

cée à cette occasion, que le livre *Impressions aurésiennes d'un fils d'Amentane* reflète «l'ampleur de l'attachement de Saïd Merzougui à sa terre natale et sa grande passion pour le patrimoine de la région des Aurès». Un attachement, a-t-il souligné, qui s'est traduit par la place importante qu'il a accordée à la description de son village natal d'Amentane, situé dans la commune de Tigharghar, et de ses caractéristiques uniques. Un village magnifiquement immortalisé sur toile par

son défunt frère, l'artiste plasticien Cherif Merzougui. De son côté, l'organisateur du Forum, Kamel Guerfi, a considéré que la publication du livre est un hommage à son auteur, Saïd Merzougui, qui était un farouche défenseur du patrimoine de la région et l'un des membres fondateurs de l'association des Amis d'Imedghassen ainsi que du Forum culturel aurésien pour lequel il avait signé plusieurs contributions.

R.C.

LEHWAWI, DE SALAHEDDINE TRIKI

Une adaptation de la pièce de théâtre "Le chant du cygne"

"Lehwawi", une adaptation de la pièce de théâtre russe "Le chant du cygne" d'Anton Tchekhov, produite par le Théâtre régional de Constantine, a accroché le public autant par la qualité du texte que par la performance des comédiens, lors de sa présentation samedi soir, au 3^e jour du Festival international du théâtre de Béjaïa. Ecrite par Salaheddine Triki, cette œuvre dramatique met en scène, sous un ton grotesque et romantique, les déboires et la désespérance d'un artiste virtuose, mais qui, faute de se produire en scène, a fini par perdre son public et le désir de se réinventer. Il sombre dans l'ivresse et la nostalgie du passé perdu, pour se donner l'illusion de vivre encore. Accablé de toute part, notamment sa condition de vie dans une loge de théâtre, et affligé par des pratiques parasitaires des gens qui l'entourent, il se résout à casser sa pipe et à quitter volontairement ce monde qui ne lui donne ni la satisfaction, ni la force de continuer. Djamel Mezouari, qui a campé le rôle de Lehwawi, et ses deux acolytes, Salaheddine Triki et Kamel Eddine Ferrad, ont livré une prestation renversante et de haut vol, au grand bonheur des spectateurs. Superbement déjà accueillie vendredi à la Maison de la culture en version "Off", la pièce a eu le même impact samedi soir au Théâtre Abdelmalek-Bouguermouh.

MUSÉE PICASSO À PARIS

Coup de projecteur sur Jackson Pollock

Le musée Picasso-Paris présente, à partir d'aujourd'hui, une exposition consacrée aux premières années d'un maître de la peinture américaine, Jackson Pollock (1912-1956), marquées par l'influence de Pablo Picasso et des muralistes mexicains. Première exposition en France depuis 2008 sur ce représentant de l'expressionnisme abstrait et du triomphe de l'art américain au tournant de la Seconde Guerre mondiale, elle présente «une centaine d'œuvres dont une quarantaine de toiles majeures venues des Etats-Unis pour la grande majorité d'entre elles» et notamment du MoMA de New York, selon Joanne Snrech, commissaire de l'exposition. Intitulée «Jackson Pollock, les premières années (1934-1947)», elle revient sur les débuts de la carrière de l'artiste, marqués par l'influence du régionalisme - un art proche des territoires éloignés des grandes villes -, de Picasso et des muralistes mexicains, jusqu'à ses premiers «drippings» ou projections de peinture qui ont révolutionné la manière de peindre. «Picasso a énormément compté pour Pollock et toute une génération d'artistes. Ils ne se sont jamais rencontrés mais le grand frère de Jackson Pollock, Charles (également peintre, ndr), lui envoie des revues dans lesquelles le travail de Picasso est reproduit. Il sera le premier intermédiaire entre l'art moderne et son petit frère à qui il mettra en quelque sorte le pied à l'étrier», selon la commissaire. C'est une exposition de 1939 intitulée «Picasso : 40



ans de son art» au MoMA, qui accueille alors *Guernica*, qui semble avoir eu «le plus fort retentissement» sur le travail de Pollock, souligne Mme Snrech. La première partie de l'exposition montre des dessins et tableaux de Jackson Pollock, reprenant le motif du masque ou du taureau, dont le mimétisme avec ceux de Picasso est troublant. Une série de dessins réalisés par l'artiste américain, atteint de troubles bipolaires et alcoolique, destinés à son psychanalyste comme support thérapeutique, constituent un autre témoignage étonnant de l'influence du maître espagnol. Né en 1912 dans le Wyoming, Etat rural de l'ouest des Etats-Unis, Jackson

Pollock fait partie d'une fratrie de cinq frères issue d'une famille modeste «très politisée», selon la commissaire. Il arrive à New York en 1930 et découvre un creuset artistique bouillonnant qui va faire décoller sa carrière après une formation académique à l'Art Student League où son professeur, Thomas Hart Benton, lui inspire une utilisation rythmique de la peinture. Charles et Jackson vont aussi voyager ensemble aux Etats-Unis pour observer les grands cycles de fresques des muralistes mexicains : Diego Rivera, David Alfaro Siqueiros et José Clemente Orozco. Tous ont bénéficié au début des années 1930 de nombreuses commandes des Etats-Unis

où ils ont séjourné, tenant parfois des ateliers, à l'instar de Siqueiros auprès duquel Pollock travaillera au printemps 1936. En janvier 1941, une autre exposition du MoMA consacrée aux arts natifs américains va également influencer Jackson Pollock : plus d'un millier d'œuvres et d'objets y sont présentés, des démonstrations de peintures de sable sont réalisées par des artistes Navajos et un gigantesque totem sculpté est érigé à l'extérieur. Le peintre va se mettre à travailler au sol, incluant aussi des motifs totémiques et chamaniques dans ses œuvres. L'exposition montre aussi l'influence sur l'artiste de figures européennes exilées aux Etats-Unis pendant la Seconde Guerre mondiale et notamment celle des surréalistes : l'automatisme, clé pour eux, de la création artistique, sera repris par le peintre dans toute son œuvre. Une salle est dédiée à la rencontre de l'artiste en 1942 avec la collectionneuse et mécène Peggy Guggenheim qui ouvre une galerie à New York où elle expose sa riche collection d'avant-gardes européennes aux côtés d'artistes émergents dont Jackson Pollock, «moment de bascule dans sa carrière», selon la commissaire. En 1944, le MoMA lui achètera sa première œuvre, *She-Wolf*, présentée dans l'exposition. Une dernière salle est consacrée à son évolution vers les «drippings», une multitude de projections de peinture, qui font souvent penser à la calligraphie et qui l'ont rendu mondialement célèbre.



● Alger	33°
● Ouargla	39°
● Oran	29°
● Constantine	30°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
05:27	12:33	15:45	18:14	19:35

LE PRÉSIDENT DE L'APN RENCONTRE SON HOMOLOGUE TURC À GENÈVE

Le président de l'APN, Brahim Boughali, a rencontré hier son homologue turc, Numan Kurtulmus, à Genève (Suisse), en marge des travaux de la 149^e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP) qui se tient dans la capitale helvétique du 13 au 17 octobre. Les deux parties ont affirmé « la solidité des relations bilatérales et passé en revue les moyens de les promouvoir à tous les niveaux au service des deux peuples, notamment au niveau parlementaire,

eu égard au legs historique commun et aux domaines de partenariat et de coopération entre les deux pays dans nombre de domaines économique, politique et culturel ». A cette occasion, les deux responsables ont salué « la convergence de vues sur les questions d'intérêt commun », affirmant la nécessité de « renforcer la coordination et la concertation sur les questions d'actualité, en tête desquelles la situation en Palestine et au Liban ».



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 15 OCTOBRE 2024 // N°924 // PRIX 20 DA

POUR LA RÉALISATION DE LOGEMENTS ET D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Déclassement de terres agricoles dans plusieurs régions

Des parcelles de terres agricoles dans plusieurs wilayas viennent d'être déclassées pour la réalisation de logements et d'équipements publics, et ce, en vertu de trois décrets exécutifs publiés au Journal officiel (JO) n°68.

Dans ce cadre, le décret 24-318 signé le 29 septembre dernier, par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, prévoit le déclassement de terres agricoles d'une superficie globale dépassant les 895 ha réparties sur 16 wilayas. Il s'agit de la réalisation d'une station de dessalement d'eau de mer dans la commune de Oued Goussine (wilaya de Chlef), d'un poste de transformation électrique 60/30 KV à Ifelain Ilmathen et d'un poste terminal arrivée de gaz à Tala Hamza (wilaya de Béjaïa), d'un centre national de données (wilaya de Blida), ainsi qu'un poste de transformation électrique 220/60kv et un lycée à Fréha (wilaya de Tizi Ouzou).

Dans la capitale, il est prévu de réaliser un projet de Logement promotionnel aidé (LPA) et d'une aire de stationnement du projet de 100 logements à Chéraga, un accès secondaire à l'école nationale préparatoire aux études d'ingénieur à Rouiba, et un hôpital de 120 lits à Reghaïa. Le déclassement concerne également des terres destinées à la réalisation d'un lotissements d'habitation de type social à Hammam Sokhna (wilaya de Sétif), d'un projet médico-social (wilaya de Sidi Bel Abbès), d'un poste de détente de gaz à Ain Berda, un collège à Eulma,



une station d'épuration des eaux usées à Berrahel, un lycée, collège et un cimetière intercommunal à El Bouni, et d'un collège à Cheurfa (wilaya d'Annaba). Il est prévu aussi la réalisation d'un projet de Logement promotionnel aidé (LPA) à Belkhir (wilaya de Guelma) d'un centre de maintenance à Oultène et d'une base logistique frigorifique d'une capacité de 15.000 m³ à Maarif (wilaya de M'sila), de cinq projets de Logement public locatif (LPL) dans les communes de Bordj Bou Arréridj, quatre autres à Tixter, Ras el Oued, et à El Hamadia (wilaya de Bordj Bou Arré-

ridj), ainsi qu'une mosquée à Baghliia (wilaya de Boumerdès).

A Tipaza, il s'agit de la réalisation de l'extension d'une station de pompage avec réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 5000 m³ à Hadjout, d'un projet de Logement promotionnel aidé (LPA) et équipements publics à Chaïba, d'un poste de détente de gaz à Tipaza, d'un poste terminal arrivée de gaz à Sidi Rached, d'un poste terminal départ de gaz à Bourkika, d'un projet de Logement promotionnel aidé (LPA) et de logement public locatif (LPL) et équipements publics à Bou-

mail, de trois écoles primaires à Bouharoun, Sidi Amar et Cherrhell, d'un projet de Logement promotionnel aidé (LPA) et équipements publics ainsi qu'un poste de détente de gaz à Douaouda. La liste des projets prévus comprend également un stade multisports dans la commune d'Aïn Defla, un lycée à Ain Turki et un projet de logement AADL à Miliana, un projet de Logement public locatif (LPL), un lycée, deux écoles primaires, et deux collèges à Khemis Miliana et une écoles primaire à Ain Bouyahia (wilaya de Ain Defla), et une zone industrielle à Sidi Khettab (wilaya de Relizane). Selon le décret exécutif n°24-317, des parcelles de terres agricoles d'une superficie totale de 757 ha, dans trois wilayas, sont déclassées dans l'objectif de réaliser des pôles urbains. Ces pôles seront construits à El Affroun (wilaya de Blida), à Bazoul, dans la commune de Taher (wilaya de Jijel) et à Sidi Amar (wilaya de Tipaza). Quant au troisième texte (le décret exécutif n°24-316), il prévoit le déclassement d'une parcelle de terre agricole d'une superficie de 25 ha située à Staouéli (Alger) pour la réalisation d'un hôpital militaire universitaire.

Y.S.

ALGÉRIE/ROYAUME-UNI EXPLORER LES OPPORTUNITÉS COMMERCIALES

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a reçu, hier, le sous-commissaire britannique chargé du commerce avec l'Afrique, Ben Easley, en présence de l'ambassadeur du Royaume-Uni en Algérie, Sharon Wardle. La rencontre a porté sur les moyens de renforcer la coopération économique entre les deux pays, notamment dans les domaines commerciaux et d'investissement, en phase avec les nouvelles tendances économiques de l'Algérie, selon un communiqué du ministère du Commerce. Le communiqué a révélé que le ministre a passé en revue au cours de la réunion les opportunités d'investissement prometteuses dont dispose notre pays, notamment dans les secteurs prioritaires dans la stratégie économique nationale. Il a souligné l'importance de renforcer le partenariat entre les deux pays en exploitant les opportunités commerciales disponibles et en échangeant des expériences et des connaissances pour augmenter le volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et le Royaume-Uni et l'élargissement des domaines de coopération et d'investissement. Pour sa part, le sous-commissaire britannique a exprimé la volonté de son pays de renforcer la coopération bilatérale, notamment à la lumière du grand potentiel que possède l'Algérie et les réformes qui facilitent le climat des affaires, ajoute le communiqué. A l'issue de la réunion, les deux parties ont convenu d'établir un mécanisme qui contribuerait à faciliter la coordination et le dialogue économique entre les deux parties, à développer les partenariats existants et à explorer de nouveaux horizons pour une coopération future.

CR BELOUZDAD CORENTIN MARTINS LIMOGÉ

Le Chabab Belouizdad a indiqué dans un communiqué que le contrat de Corentin Martins a été résilié d'un commun accord. Corentin Martins n'est, donc, plus l'entraîneur du CR Belouizdad et le club indique avoir pris la décision de mettre fin à la mission de Corentin Martins lors d'une réunion entre les dirigeants du club et l'entraîneur à l'issue de la défaite du CRB face au Mouloudia El Bayadh. Un commun accord a été trouvé entre les deux parties. Pour rappel, le CRB a concédé sa première défaite de la saison, avant-hier soir, après avoir enchaîné trois matches nuls depuis le début de la saison. M.A.

RÉUNION DU GROUPE CONSULTATIF DE HAUT NIVEAU SUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME LE VICE-PRÉSIDENT DE L'APN Y PREND PART

Le vice-président de l'APN, Monder Bouden, a participé, lundi à Genève (Suisse), à la réunion du bureau du Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Dans le cadre des réunions de la 149^e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP), le bureau du Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme vio-

lent a tenu, lundi 14 octobre 2024, sa réunion à Genève avec la participation de M. Monder Bouden, vice-président de l'APN et président du Groupe géopolitique pour l'Afrique, en sa qualité de membre de ce groupe, selon un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). Bouden a passé en revue « l'approche algérienne en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme vio-

lent », soulignant que « l'Algérie inscrit la paix et la sécurité en Afrique parmi ses principales priorités et place les intérêts africains au centre de ses objectifs économiques à travers la solidarité et les accords de coopération, et au cœur de sa politique étrangère en vue de renforcer les capacités des pays africains dans leur guerre contre le terrorisme, notamment dans la région sahélo-saharienne.